



STAGIAIRES ET OFFRE DE FORMATION DES CISP

ANALYSE STATISTIQUE 2018



Table des matières

Introduction	3
1. Heures de formation et stagiaires en CISP : données générales	4
1.1. Types de CISP et catégories de filières de formation	4
1.2. Heures de formation et stagiaires par type de CISP (DéFI/ EFT)	5
Nombre de stagiaires	5
Nombre d'heures	6
Durée moyenne de formation	7
1.3. Heures de formation et stagiaires par catégorie de filières	8
1.4. Heures de formation et stagiaires par famille de filières	10
1.5. Heures et stagiaires par bassin EFE	12
2. Profil des stagiaires en formation	15
2.1. Âge des stagiaires	15
2.2. Genre des stagiaires	18
2.3. Niveau de diplôme des stagiaires	20
2.4. Statut des stagiaires à l'entrée en formation	22
2.5. Nationalité des stagiaires	23
2.6. Adressage des stagiaires	25
2.7. Stages pendant la formation	27
3. Parcours des stagiaires	29
3.1. Situation du parcours de formation des stagiaires au 31 décembre 2018	29
3.2. Suites de parcours des stagiaires ayant achevé leur formation	31
3.3. Motifs de sortie des stagiaires ayant arrêté leur formation	33
3.4. Suites de parcours et motifs de sortie par type de CISP (DéFI/ EFT)	35
3.5. Suites de parcours et motifs de sortie de formation par catégorie d'âge des stagiaires	37
Lexique	38

Introduction

Menée depuis 2008, l'analyse statistique des stagiaires et de l'offre de formation des Centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP) s'inscrit dans les missions confiées par le Gouvernement wallon à l'Interfédération des CISP. L'objectif est de dresser le bilan des formations dispensées au cours de l'année écoulée, ici 2018, et d'analyser les bénéficiaires de l'offre de formation des CISP selon différents indicateurs statistiques. Cette analyse a aussi pour ambition de mettre en perspective les données de l'année 2018 avec celles des années antérieures quand cela est possible.

La première section de ce rapport analytique apporte un regard rétrospectif sur le volume des heures de formation dispensées au sein du secteur ainsi que sur le nombre de stagiaires dans les différents types de CISP, selon les catégories et les familles de filières de formation ainsi que dans les différents bassins Enseignement qualifiant-Formation-Emploi (bassin EFE) de la Région wallonne. Dans la deuxième section, nous nous intéressons aux caractéristiques et aux spécificités du public en formation (âge, genre, niveau de diplôme, statut, adressage, stages effectués). La troisième section du rapport est consacrée à l'étude des types et des motifs de sortie de formation des stagiaires. Enfin, un lexique reprenant le vocabulaire spécifique du secteur se trouve en fin de rapport.

Les analyses de ce rapport sont basées sur les données administratives des rapports d'activités¹ transmis annuellement par chacun des 156 CISP au département de l'Emploi et de la Formation professionnelle du Service Public de Wallonie (SPW EER²) qui en fait une compilation et la transmet à l'Interfédération des CISP. Les données dont nous disposons couvrent ainsi la totalité des CISP et de leurs activités de formations agréées.

¹ Plus précisément, il s'agit des annexes 3 et 5 des rapports d'activités CISP.

² SPW Économie, Emploi, Recherche.

1. Heures de formation et stagiaires en CISP : données générales

1.1. Types de CISP et catégories de filières de formation

On dénombre **156** Centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP) en Région wallonne en 2018 (soit 1 de moins qu'en 2017)³. Il y a deux cadres méthodologiques d'application dans les CISP : la démarche « Entreprise de formation par le travail » (EFT) et la « Démarche de formation et d'insertion » (DéFI).

Parmi les 156 CISP, un peu plus de la moitié sont des DéFI (81 CISP), 60 suivent la démarche EFT et 15 centres ont à la fois des filières DéFI et EFT.

Tableau 1. Répartition des types de CISP en 2018

CISP	156	100%
DéFI	81	51,9%
EFT	60	38,5%
DéFI et EFT	15	9,6%
ASBL	145	93%
CPAS	11	7%

Les CISP ont organisé 403 filières de formation en 2018⁴. La majorité des filières sont des formations professionnalisantes (61,8%) suivi des formations de base (21,1%) et enfin des filières d'orientation professionnelle (17,1%)⁵.

Tableau 2. Répartition des filières CISP en 2018

Filières CISP	403	100%
Filières DéFI	242	60%
Filières EFT	161	40%
Orientation professionnelle	69	17,1%
Formation de base	85	21,1%
Formation professionnalisante	249	61,8%

³ Le CISP « Synergie solidaire » n'existe plus. Il proposait 3 filières de formation DéFI et avait accueilli 134 stagiaires en 2017.

⁴ 409 filières ont été agréées en 2017 mais seulement 403 filières ont été organisées en 2018. Le CISP Synergie solidaire avec 3 filières n'existe plus et les CISP CET, Focades et CADRECI n'ont pas organisé une de leur filière.

⁵ Voir Lexique en fin de rapport.

Tableau 3. Répartition des CISP et des filières par bassin EFE en 2018

	Nombre de CISP	Nombre de filières
Brabant wallon	15	42
Namur	27	55
Hainaut Centre	26	74
Hainaut Sud	23	55
Wallonie Picarde	10	25
Liège	34	84
Huy-Waremme	8	22
Verviers	9	20
Luxembourg	14	32
Total	166⁶	416⁷

1.2. Heures de formation et stagiaires par type de CISP (DéFI/EFT)

Nombre de stagiaires

En 2018, **15.485 stagiaires** étaient sous contrat de formation dans un CISP⁸.

Tableau 4. Répartition des stagiaires selon le type de filière entre 2010 et 2018

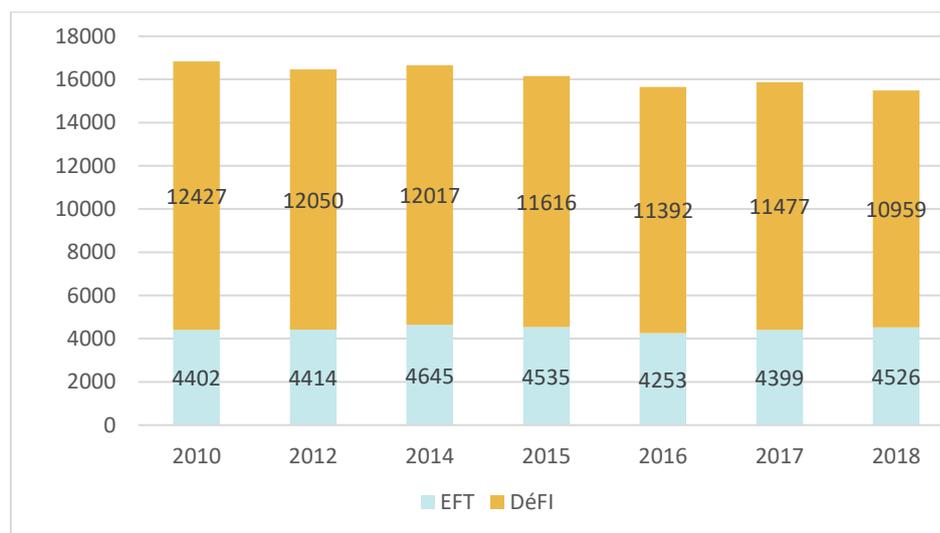
	2010	2012	2014	2015	2016	2017	2018
EFT	26.2 % (4.402)	26.8 % (4.414)	27.9 % (4.645)	28.1 % (4.535)	27.2% (4.253)	27.7% (4.399)	29.2% (4.526)
DéFI	73.8 % (12.427)	73.2 % (12.050)	72.1 % (12.017)	71.9 % (11.616)	72.8% (11.392)	72.3% (11.477)	70.8% (10.959)
Total CISP	16.829	16.464	16.662	16.151	15.645	15.876	15.485

⁶ Certains CISP sont présents sur plusieurs bassins.

⁷ Le nombre de filières est plus élevé que le nombre total de filières (416 contre 403), car certaines filières sont organisées par un même CISP sur plusieurs bassins.

⁸ Par l'annexe 3, l'Administration recense le nombre de stagiaires ayant signé un contrat de formation dans chaque centre (et dans chaque filière) et non le nombre total de contrats de formation signés dans chaque centre (et dans chaque filière). Par contre, pour 2017, un stagiaire pouvait être comptabilisé plusieurs fois s'il avait signé plusieurs contrats de formation, car la consigne n'était pas explicitement inscrite dans le rapport d'activités. Malgré la demande explicite dans l'annexe 3 pour 2018, certains stagiaires sont repris plusieurs fois dans une même filière de formation et dans un même centre. 120 stagiaires ont notamment suivi ou repris plusieurs fois la même formation sur l'année 2018. Le nombre de stagiaires est ainsi potentiellement légèrement surévalué. Par ailleurs, si on ne comptabilise pas les stagiaires sous contrat de formation en 2018 mais pour lesquels le centre n'a déclaré aucune heure réalisée (87 stagiaires), on compte 15.398 stagiaires.

Figure 1. Distribution du nombre de stagiaires en EFT et DéFI de 2010 à 2018



On constate sur le graphique ci-dessus (Figure1) une légère tendance à la baisse du nombre de stagiaires total au fil des années. Il y a en effet une diminution de 8% de stagiaires entre 2010 et 2018. Cette diminution totale est en réalité due à une diminution du nombre de stagiaires dans les filières DéFI (-12% entre 2018 et 2010) tandis que le nombre de stagiaires en EFT est en augmentation (+3% entre 2018 et 2010). Cette tendance est d'autant plus marquée en 2018 où l'on décompte 391 stagiaires de moins qu'en 2017. Cette diminution est toutefois en partie directement liée à la diminution du nombre de CISP lorsque les heures agréées des centres qui ont arrêté leurs activités ne sont pas transférées à un autre centre⁹.

Nombre d'heures

Au cours de l'année 2018, le nombre d'heures agréées était de 5.486.887 heures¹⁰ et le nombre d'heures de formation réalisées¹¹ s'élevait à **6.094.356 heures**, ce qui représente 11% d'heures réalisées en plus que le nombre d'heures agréées. Par rapport à 2017, il y a une diminution du nombre d'heures réalisées de 1,3% (-2,1% d'heures prestées et + 0,5% d'heures assimilées).

Tableau 5. Répartition des heures selon le type de CISP en 2018

	Heures prestées		Heures assimilées		Heures réalisées (prestées+ assimilées)		% heures assimilées p/p heures prestées	% heures assimilées p/p heures réalisées
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		
DéFI	3.183.296	59,3%	410.860	56,6%	3.594.157	59%	12,9%	11,4%
EFT	2.185.669	40,7%	314.529	43,4%	2.500.199	41%	14,4%	12,6%
Total CISP	5.368.966	100%	725.389	100%	6.094.356	100%	13,5%	12%

⁹ Le CISP Synergie solidaire qui a mis fin à ces activités en 2018 accueillait ainsi 134 stagiaires en 2017.

¹⁰ 5.525.318 heures agréées en 2017 – 38.431 heures agréées pour le CISP Synergie solidaire qui n'existe plus.

¹¹ Les heures réalisées comprennent les heures prestées (celles dispensées par le CISP, celles dispensées gratuitement par un organisme conventionné, celles dispensées de manière payante par un organisme conventionné et celles de stage en entreprise extérieure) ainsi que les heures assimilées.

Le nombre d'heures assimilées¹² représente près de 12%¹³ du nombre d'heures réalisées (prestées et assimilées) et 13,5%¹⁴ des heures prestées en 2018 (cf. tableau 5).

Tableau 6. Répartition des heures prestées et du pourcentage d'heures assimilées selon le type de CISP entre 2016 et 2018

	Heures prestées 2016		% heures assimilées p/p heures prestées (2016)	Heures prestées 2017		% heures assimilées p/p heures prestées (2017)	Heures prestées 2018		% heures assimilées p/p heures prestées (2018)
DéFI	3.377.272	61.3%	12,4%	3.287.906	60%	12%	3.183.296	59,3%	12,9%
EFT	2.135.264	38.7%	11,8%	2.196.696	40%	13,5%	2.185.669	40,7%	14,4%
Total CISP	5.512.536	100%	12,2%	5.484.601	100%	12,6%	5.368.966	100%	13,5%

On constate dans le tableau 6 que, malgré l'augmentation du nombre de stagiaires en EFT entre 2017 et 2018 (cf. tableau 4), les heures prestées diminuent sur la même période. Une des raisons pourrait être le nombre d'arrêts en cours de formation (voir ci-dessous Section 3.4.).

Le nombre d'heures prestées diminue plus fortement en DéFI qu'en EFT (où les heures prestées sont plus élevées en 2018 qu'en 2016 mais moins élevées qu'en 2017). Par contre, les pourcentages d'heures assimilées sont en augmentation par rapport aux années précédentes tant en EFT qu'en DéFI¹⁵ (cf. tableau 6).

Durée moyenne de formation

La durée moyenne de formation par stagiaire est de 393 heures (ce qui correspond à environ 49 journées de 8h de formation).

Tableau 7. Répartition moyenne des heures par stagiaire selon le type de CISP en 2018

	Durée moyenne de formation par stagiaire	% heures assimilées par stagiaire
EFT	549 h	12,7%
DéFI	328 h	11,3%
Total CISP	393 h	12%

Par rapport à 2017, le nombre moyen d'heures a légèrement augmenté (sauf en EFT, où l'on passe de 567h à 549h en moyenne) mais le pourcentage d'heures assimilées par

¹² Selon l'article 3 de l'arrêté du Gouvernement wallon portant exécution du décret du 10 juillet 2013 relatif aux centres d'insertion socioprofessionnelle : on entend par heures assimilées, les heures de formation que le stagiaire aurait dû effectivement suivre selon son programme, mais qu'il n'a pas suivies pour différents motifs comme par exemple la maladie, l'accident de travail, la maladie d'un enfant, la grève ou l'intempérie, l'accomplissement d'obligations auprès de l'ONEm, etc. (liste exhaustive reprise dans l'arrêté). Les plafonds de prise en considération des heures assimilées entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2020 n'étaient ainsi pas encore d'application pour l'année 2018.

¹³ 11% en 2017.

¹⁴ 12,2% en 2016 et 12,6% en 2017.

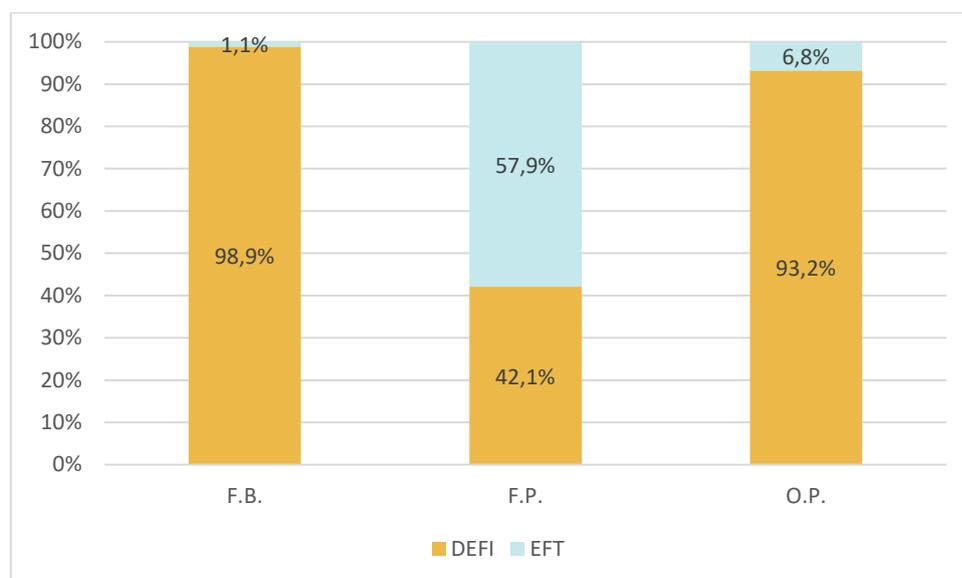
¹⁵ Il faut noter que les heures assimilées renseignées par les centres dans le rapport d'activités ne reflètent pas toujours la réalité du nombre d'heures effectivement assimilées qui peut être supérieur au nombre d'heures renseignées. En effet, les centres qui atteignent déjà le nombre d'heures agréées uniquement avec les heures prestées n'indiquent pas systématiquement leurs heures assimilées et ceux qui en ont besoin pour garantir leur subventionnement peuvent n'indiquer que les heures nécessaires pour atteindre le taux de 90% d'heures réalisées.

rapport aux heures réalisées a également augmenté (surtout en EFT où on passe de 11,8% à 12,7% d'heures assimilées).

1.3. Heures de formation et stagiaires par catégorie de filières

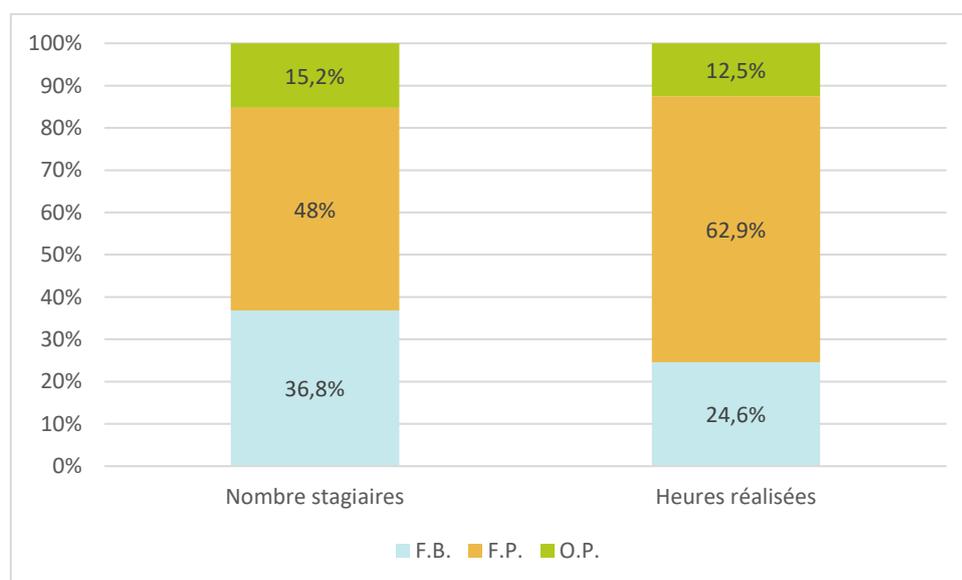
Les filières de formation des CISP visent un ou plusieurs objectifs parmi les trois objectifs que sont la formation de base (F.B.), la formation professionnalisante (F.P.) et l'orientation professionnelle (O.P.)¹⁶. Les heures de formation et les stagiaires ont été répartis par catégorie de filière en se basant sur l'objectif prioritaire de chaque formation.

Figure 2. Distribution des stagiaires par type de filières pour les trois catégories de filières en 2018



La figure 2 ci-dessus nous montre que les filières en orientation professionnelle et les formations de base se retrouvent principalement dans les DÉFI alors que les EFT organisent principalement des formations professionnalisantes.

Figure 3. Distribution des heures réalisées et des stagiaires par catégorie de filière en 2018



¹⁶ Voir Lexique en fin de rapport.

Les formations professionnalisantes (F.P.) captent 48% des stagiaires alors qu'elles représentent 62,9% des heures réalisées dans les CISP. La tendance est inversée pour les formations de base (F.B.) et l'orientation professionnelle (O.P.) : ces filières ont un ratio plus élevé de stagiaires en comparaison avec le ratio d'heures de formation. Cette situation s'explique par le fait que la durée moyenne des formations professionnalisantes est plus longue que dans les autres filières (515 heures réalisées en moyenne en F.P. contre 325 heures en moyenne en O.P. et 262 heures en moyenne en F.B.).

Tableau 8. Répartition des stagiaires et des heures selon la catégorie de filière en 2018

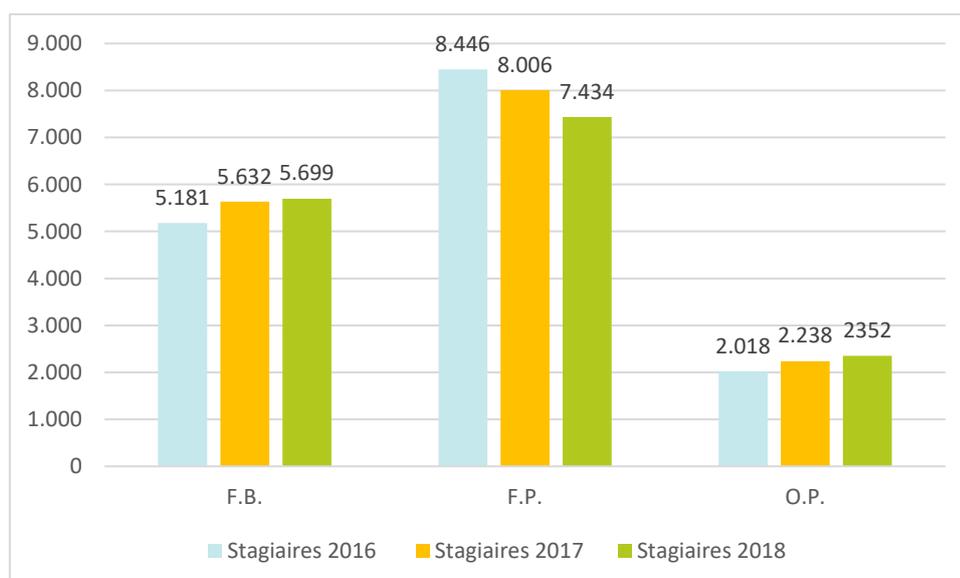
	Pourcentage stagiaires 2018	Heures réalisées 2018	Heures prestées 2018		Heures assimilées 2018	% heures assimilées p/p heures prestées
F.B.	36,8%	24,6%	1.302.433	24,3%	195.155	15,0%
F.P.	48%	62,9%	3.391.430	63,2%	441.025	13,0%
O.P.	15,2%	12,5%	675.103	12,6%	89.209	13,2%
Total			5.368.966		725.389	13,5%

On constate dans le tableau 8 ci-dessus que c'est en formation de base (F.B.) que le pourcentage d'heures assimilées par rapport aux heures prestées est le plus important (15%).

Tableau 9. Répartition des stagiaires selon la catégorie de filière entre 2016 et 2018

	Nombre de stagiaires 2016	Nombre de stagiaires 2017	Nombre de stagiaires 2018
F.B.	5.181 (33,1%)	5.632 (35,5%)	5.699 (36,8%)
F.P.	8.446 (54%)	8.006 (50,4%)	7.434 (48%)
O.P.	2.018 (12,9%)	2.238 (14,1%)	2352 (15,2%)
Total	15.645	15.876	15.485

Figure 4. Distribution du nombre de stagiaires par catégorie de filière de 2016 à 2018



La diminution globale du nombre de stagiaires entre 2017 et 2018 se décline par une forte diminution du nombre de stagiaires inscrits en formation professionnalisante (F.P.)

et une légère augmentation du nombre de stagiaires en formation de base (F.B.) ainsi qu'en orientation professionnelle (O.P.) (cf. tableau 9 et figure 4). La diminution du nombre de stagiaires en formation professionnalisante pourrait être étonnante par rapport à l'augmentation du nombre de stagiaires en EFT et le fait que la grande majorité des filières de formation en EFT sont des formations professionnalisantes. Comme nous le montre la figure 2 ci-dessus, 42% des stagiaires en formation professionnalisante sont toutefois des stagiaires inscrits dans des filières DéFI.

1.4. Heures de formation et stagiaires par famille de filières

Tableau 10. Répartition des stagiaires et des heures réalisées selon la famille de filière en 2018¹⁷

	Pourcentage de stagiaires	Pourcentage d'heures réalisées
Formation de base	37,2% ¹⁸	24,9%
Orientation professionnelle	13,6% ¹⁹	10,6%
Support à l'entreprise ²⁰	8,5%	9,4%
Construction, Bâtiment et Travaux publics ²¹	8,4%	10,4%
Services à la personne et à la collectivité ²²	7,9%	9,2%
Hôtellerie - Restauration, Tourisme, Loisirs et animation ²³	7,2%	11,1%
Agriculture et pêche, Espaces naturels et espaces verts, Soins aux animaux	6,3%	9,5%
Commerce, Vente et Grande distribution	4,4%	5,5%
Industrie	2,0%	2,7%
Communication, Media et Multimédia	1,2%	1,7%
Santé	1,0%	1,9%
Spectacle	0,9%	1,4%
Transport et logistique	0,6%	0,8%
Art et Façonnage d'ouvrages d'art	0,5%	0,8%
Installation et Maintenance ²⁴	0,2%	0,3%

¹⁷ Les formations professionnalisantes organisées par les CISP ont été regroupées au sein de 13 familles de filières métiers issues de la nomenclature ROME (cf. <https://www.pole-emploi.fr/candidat/le-code-rome-et-les-fiches-metiers-@/article.jspz?id=60702>). Les filières de formation de base et les filières orientation professionnelles ont été ajoutées à ces 13 familles de filières métiers.

¹⁸ 3 filières ayant comme objectif prioritaire la formation professionnalisante ont été classées dans la famille de filière « formation de base » et viennent ainsi s'ajouter aux formations ayant comme objectif prioritaire la formation de base.

¹⁹ 3 filières ayant comme objectif prioritaire la formation professionnalisante ont été classées dans la famille de filière « orientation professionnelle » et viennent ainsi s'ajouter aux formations ayant comme objectif prioritaire l'orientation professionnelle.

²⁰ Les filières « support à l'entreprise » peuvent mener par exemple à des métiers comme employé administratif, employé d'accueil, opérateur call-center, etc.

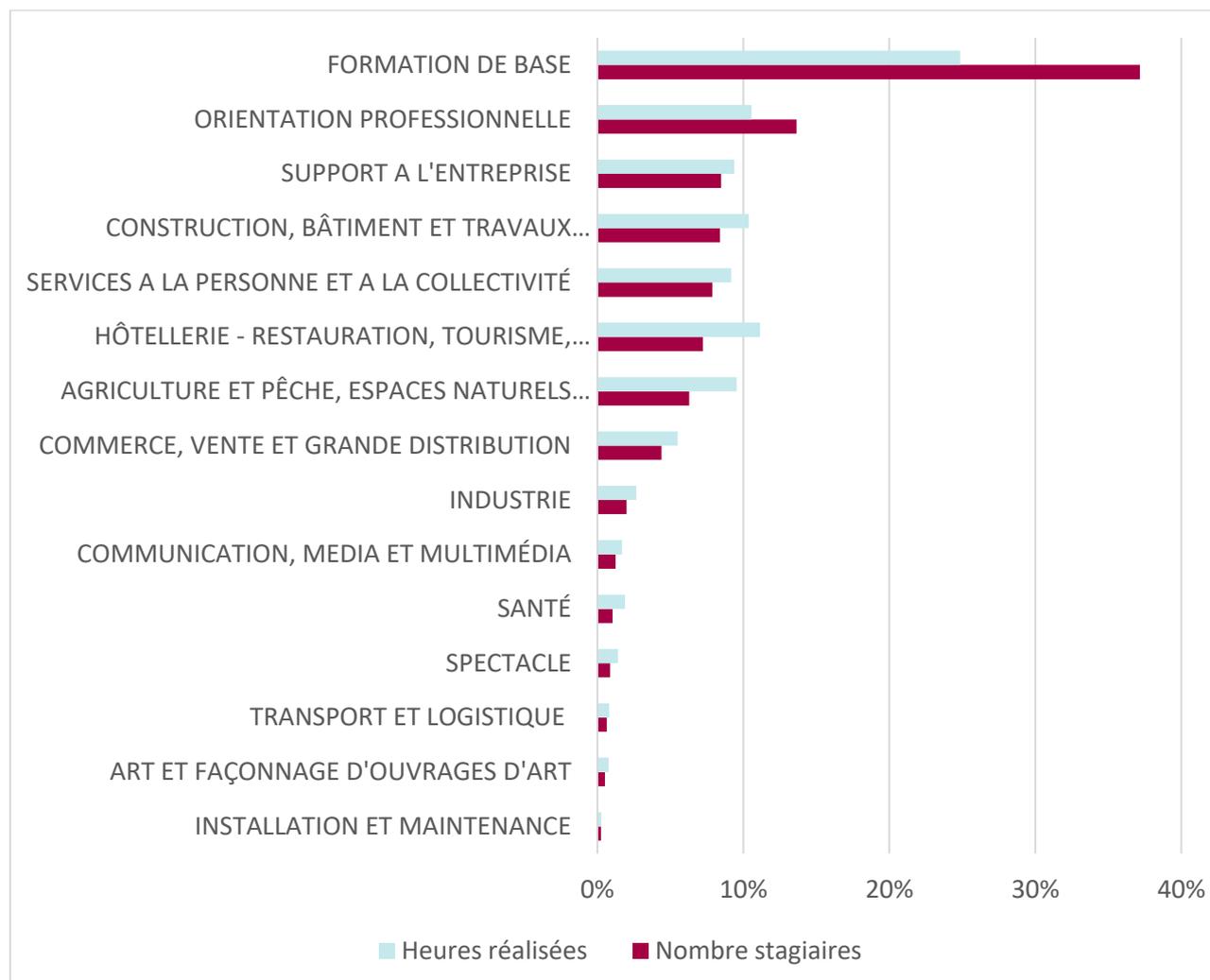
²¹ Les filières de formation en « bâtiment et construction » peuvent mener par exemple à des métiers comme peintre, maçon, plafonneur, manœuvre, etc.

²² Les filières « services à la personne et à la collectivité » peuvent mener par exemple à des métiers comme aide-ménager, aide familial, trieur de déchet, agent en environnement, employé en blanchisserie, etc.

²³ Les filières « hôtellerie-restauration, tourisme et animation » peuvent mener par exemple à des métiers comme commis de salle, commis de cuisine, animateur de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents, etc.

²⁴ Les filières « installation et maintenance » peuvent mener par exemple à des métiers comme électricien ou technicien informatique.

Figure 5. Distribution des heures réalisées et du nombre de stagiaires par famille de filières en 2018

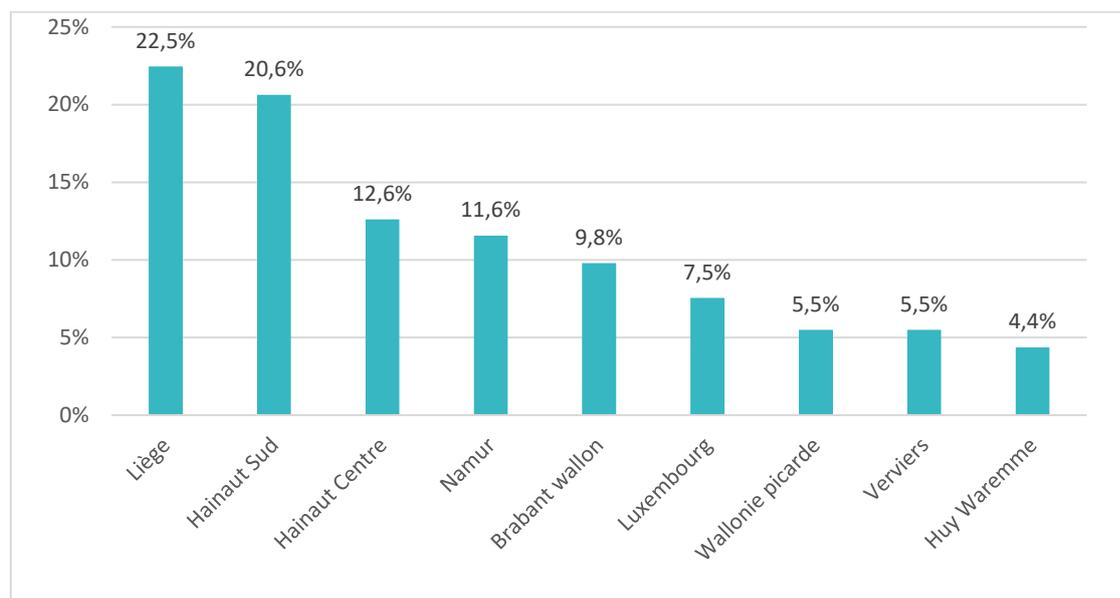


Par rapport à 2017, parmi les familles de filières professionnalisantes, ce sont les filières services à la personne et à la collectivité (-128 stagiaires), installation et maintenance (-38 stagiaires) et support à l'entreprise (-34 stagiaires) qui enregistrent les baisses du nombre de stagiaires les plus importantes²⁵. Il faut toutefois préciser que le CISP qui a disparu entre 2017 et 2018 dénombrait 45 stagiaires dans une filière de services à la personne et à la collectivité et 29 stagiaires dans une filière de support à l'entreprise.

²⁵ Le tableau complet de comparaison du nombre de stagiaires par famille de filières en 2017 et 2018 n'est pas repris dans cette analyse.

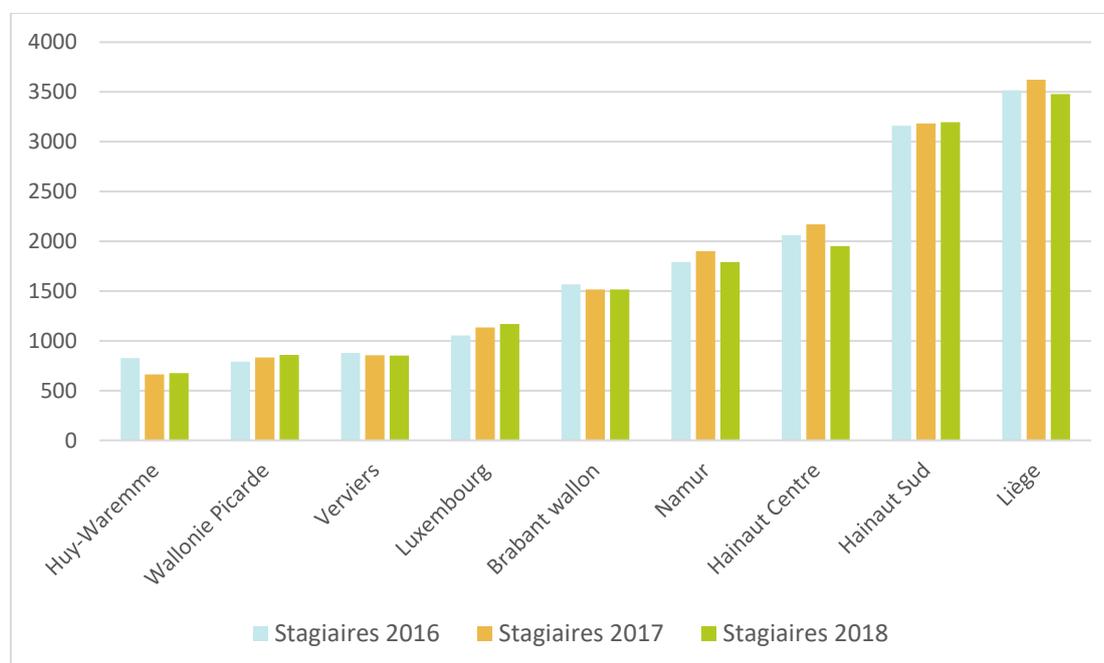
1.5. Heures et stagiaires par bassin EFE

Figure 6. Distribution du pourcentage de stagiaires par bassin EFE en 2018



La répartition du nombre de stagiaires par bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi (bassin EFE)²⁶ reste stable dans l'ensemble au fil des années avec toutefois une diminution pour le Hainaut Centre qui voit son pourcentage baisser de 13,7% en 2017 à 12,6% en 2018. Cette diminution s'explique en grande partie par la disparition d'un CISP entre 2017 et 2018 sur le bassin du Hainaut Centre²⁷.

Figure 7. Distribution du nombre de stagiaires par bassin EFE entre 2016 et 2018



²⁶ La répartition géographique des heures et des stagiaires a été faite sur base du lieu de formation (et non pas du siège social du CISP). Toutefois, les formations de 2 CISP étaient réparties dans différents lieux sur le territoire de Liège-Huy-Waremme (LEE et Work'Inn) ; dans ces cas, nous avons alors pris en compte le siège social qui était situé à Liège.

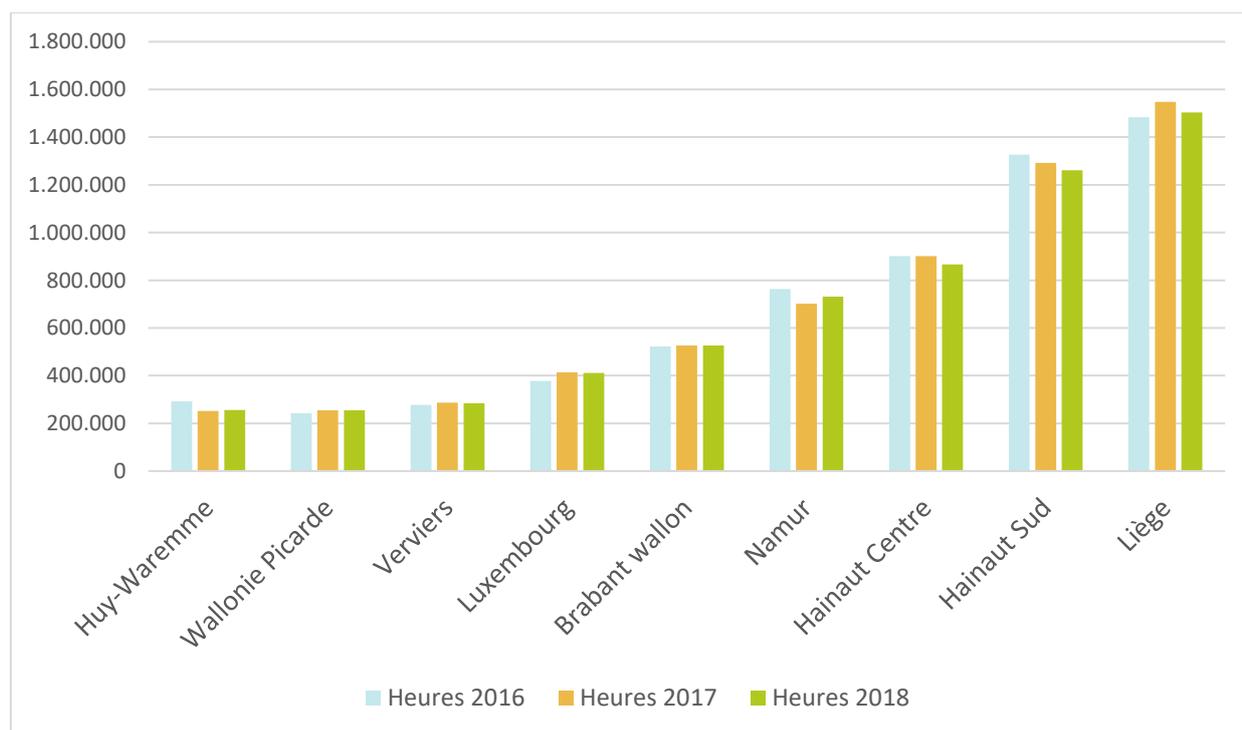
²⁷ Le CISP Synergie Solidaire dénombrait 134 stagiaires en 2017 et n'existe plus en 2018.

Tableau 11. Répartition du nombre de stagiaires par bassin EFE entre 2016 et 2018

	Nombre stagiaires 2016	Nombre stagiaires 2017	Nombre stagiaires 2018	Évolution entre 2017 et 2018
Huy-Waremme	826	662	676	14
Wallonie Picarde	790	834	858	24
Verviers	878	856	851	-5
Luxembourg	1054	1133	1169	36
Brabant wallon	1566	1515	1517	2
Namur	1792	1902	1790	-112
Hainaut Centre	2062	2169	1951	-218
Hainaut Sud	3160	3182	3195	13
Liège	3517	3623	3478	-145
Total	15.645	15.876	15.485	-391

En termes de nombre de stagiaires sous contrat de formation, on constate que les bassins du Hainaut Centre, de Liège et de Namur sont les bassins qui enregistrent les baisses les plus importantes entre 2017 et 2018²⁸ (cf. tableau 11 et figure 7).

Figure 8. Distribution des heures réalisées par bassin EFE entre 2016 et 2018



²⁸ La diminution du nombre de stagiaires dans le bassin du Hainaut Centre s'explique en grande partie par la disparition d'un CISP entre 2017 et 2018 sur ce bassin (voir ci-dessus note de bas de page 27).

Tableau 12. Répartition des heures par bassin EFE entre 2016 et 2018

	Heures réalisées 2016	Heures réalisées 2017	Heures réalisées 2018	Évolution entre 2017 et 2018	Heures prestées 2018	Heures assimilées 2018	% heures assimilées p/p heures prestées
Huy-Waremme	291.917	251.845	256.027	4.182	219.647	36.380	16,6%
Wallonie Picarde	242.443	254.955	255.219	264	219.105	36.114	16,5%
Verviers	277.360	286.957	283.699	-3.258	256.535	27.164	10,6%
Luxembourg	377.222	414.348	411.859	-2.489	352.433	59.426	16,9%
Brabant wallon	522.247	526.939	526.369	-570	474.553	51.816	10,9%
Namur	762.937	701.437	731.183	29.746	636.790	94.393	14,8%
Hainaut Centre	900.952	901.511	866.083	-35.428	762.078	104.005	13,6%
Hainaut Sud	1.326.267	1.291.434	1.260.729	-30.705	1.094.698	166.031	15,2%
Liège	1.483.432	1.547.069	1.503.187	-43.882	1.353.127	150.060	11,1%
Total	6.184.777	6.176.495	6.094.355	-82.140	5.368.966	725.389	13,5%

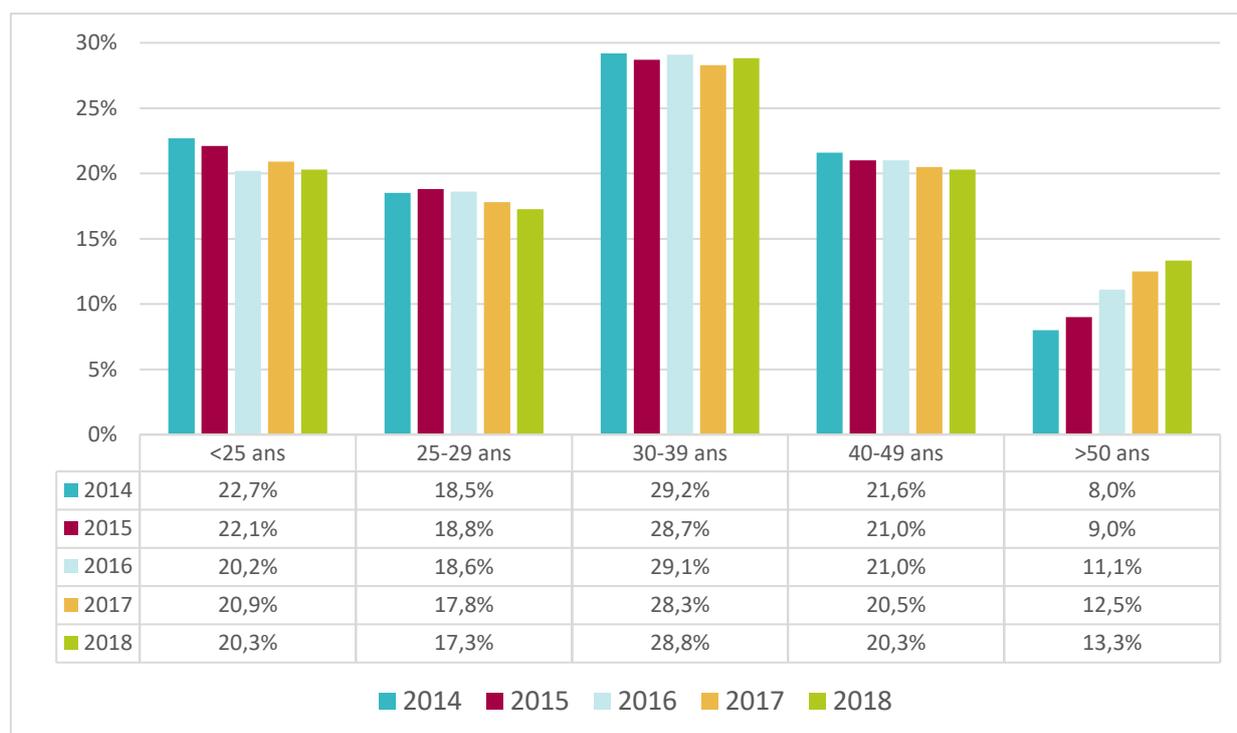
En ce qui concerne le nombre d'heures réalisées, ce sont les bassins de Liège, du Hainaut Centre et du Hainaut Sud qui enregistrent les baisses les plus significatives entre 2017 et 2018. Alors que le bassin de Namur voit son nombre de stagiaires diminuer entre 2017 et 2018, les heures réalisées dans ce bassin augmentent significativement sur la même période. Le tableau 12 ci-dessus nous éclaire également sur les disparités qu'il existe au niveau des bassins en ce qui concerne le pourcentage d'heures assimilées déclarées par rapport au nombre d'heures prestées. Les bassins de Luxembourg, Huy-Waremme et de Wallonie picarde sont ainsi ceux qui mentionnent les plus hauts pourcentages d'heures assimilées.

2. Profil des stagiaires en formation

2.1. Âge des stagiaires

L'âge moyen des stagiaires à l'entrée en formation augmente légèrement d'année en année depuis 2015 mais reste stable entre 2017 et 2018 où il est de 35 ans. En 2015, l'âge moyen des stagiaires était de près de 34 ans, en 2016 il est passé à 34 ans ½ et en 2017 il atteignait 35 ans²⁹.

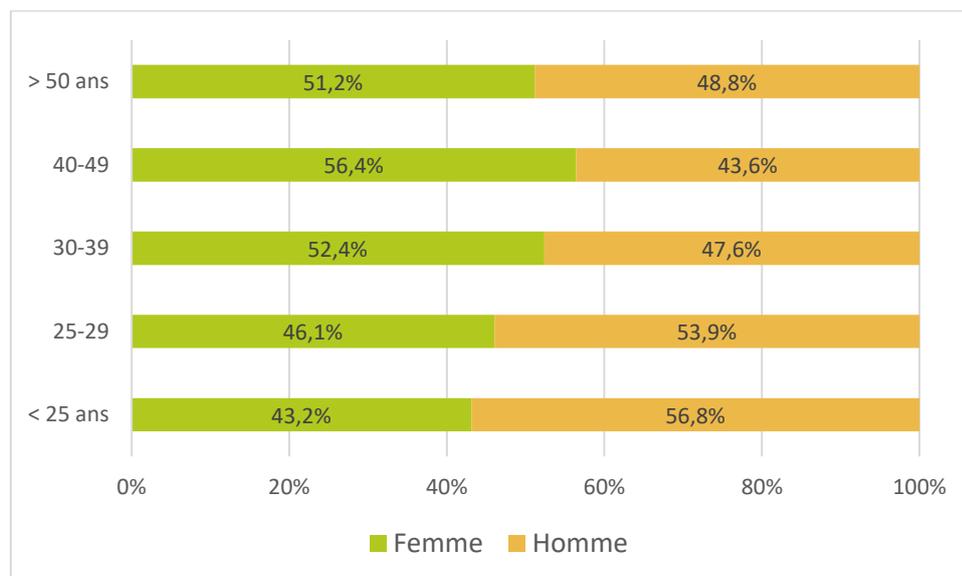
Figure 9. Distribution du pourcentage de stagiaires selon la catégorie d'âge de 2014 à 2018



La figure 9 ci-dessus nous montre que, de manière générale, les stagiaires sont de plus en plus âgés lors de leur entrée en formation. Les stagiaires de moins de 25 ans et ceux âgés de 25 à 29 ans représentent en effet des pourcentages de plus en plus faibles tandis que la catégorie des stagiaires de plus de 50 ans est celle qui augmente le plus au cours des dernières années (passant de 8% en 2014 à plus de 13% en 2018).

²⁹ Le rapport d'analyses statistiques 2016-2017 mentionne l'âge moyen de 36 ans pour 2017. Cette moyenne se base sur une formule d'âge à la date de réalisation du calcul. Si l'on considère l'âge à la date d'entrée en formation, la moyenne d'âge en 2017 est de 35 ans.

Figure 10. Distribution du pourcentage de stagiaires Homme/Femme pour chaque catégorie d'âge en 2018



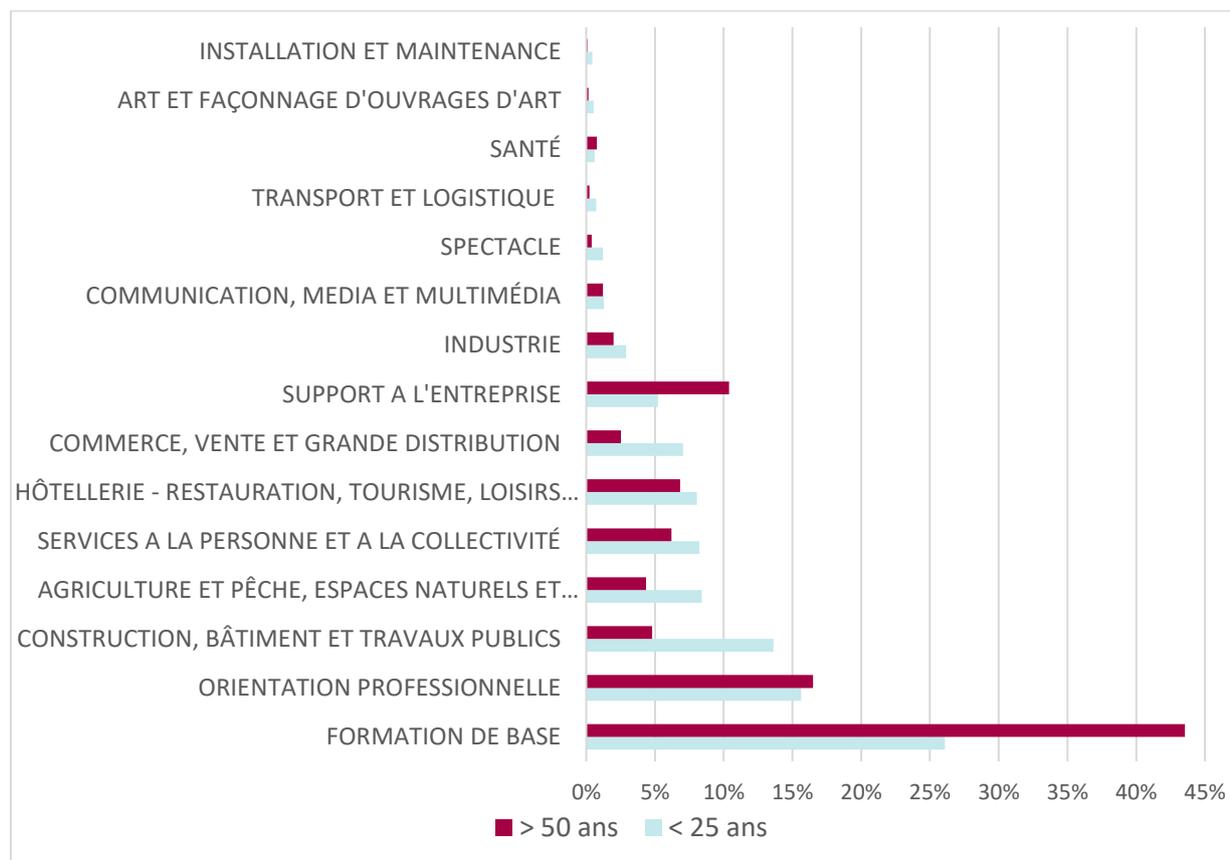
Comme le montre la figure 10 ci-dessus, il y a une plus grande proportion de femmes dans les catégories d'âge plus élevées tandis qu'il y a davantage d'hommes parmi les stagiaires les plus jeunes.

Figure 11. Répartition des stagiaires de moins de 25 ans et de plus de 50 ans selon la catégorie de filière



Comme c'était déjà le cas les années précédentes, les jeunes stagiaires se trouvent principalement dans des filières de formations professionnalisantes (58% des moins de 25 ans) tandis que les stagiaires plus âgés suivent majoritairement des formations de base (43,2% des plus de 50 ans) (cf. figure 11). Les plus de 50 ans sont aussi proportionnellement plus nombreux en orientation professionnelle par rapport au taux tous stagiaires confondus.

Figure 12. Distribution du pourcentage de stagiaires de moins de 25 ans et de plus de 50 ans par famille de filières en 2018



La répartition des deux catégories d'âges varie également fortement selon les familles de filières (cf. figure 12). Les familles des filières avec la plus grande différence du nombre de stagiaires de moins de 25 ans par rapport à ceux de plus de 50 ans sont les familles des filières « construction, bâtiment et travaux publics », « agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux » et « commerce, vente et grande distribution » (cf. tableau 13 ci-dessous).

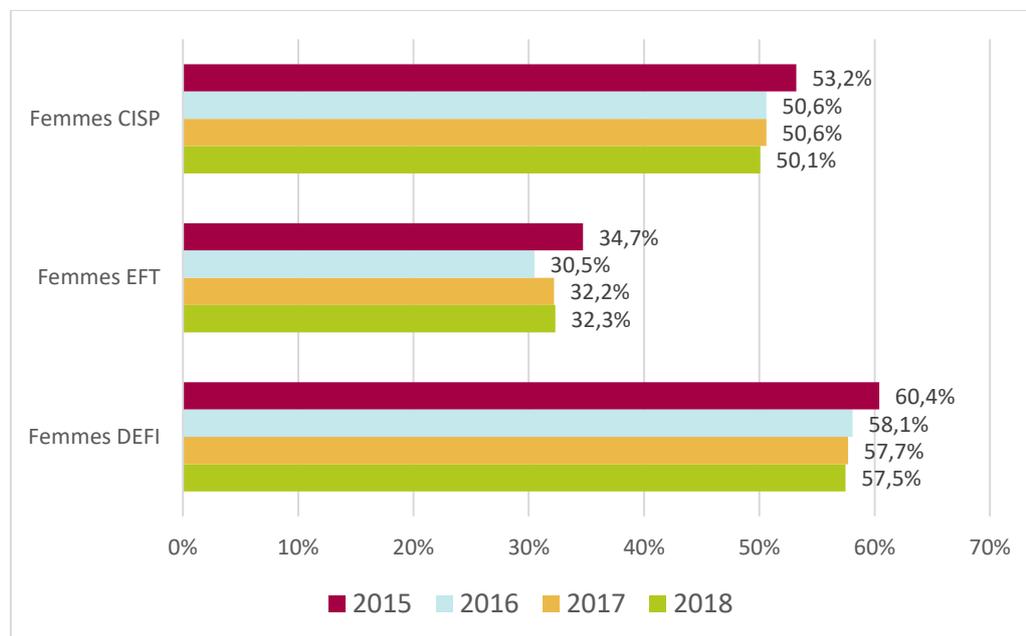
Tableau 13. Distribution des stagiaires dans 3 familles de filière selon la catégorie d'âge en 2018

	<25 ans	25-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	<50 ans	Total
Construction, bâtiment et travaux publics	32,9% (428)	20,2% (262)	26,3% (342)	13% (169)	7,6% (99)	100% (1300)
Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux	27,1% (264)	20,9% (204)	27,1% (264)	15,7% (153)	9,2% (90)	100% (975)
Commerce, vente et grande distribution	32,5% (221)	23,8% (162)	22,8% (155)	13,2% (90)	7,7% (52)	100% (680)

2.2. Genre des stagiaires

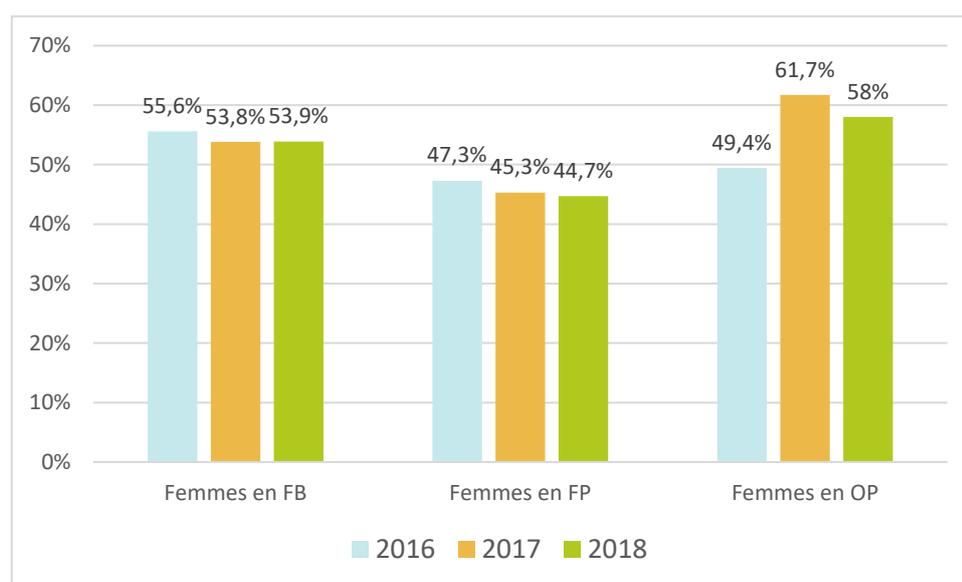
Pour l'ensemble du secteur, on se rapproche d'année en année de la parité entre hommes et femmes pour l'atteindre en 2018, avec 50,1% de femmes pour 49,9% d'hommes.

Figure 13. Distribution des stagiaires femmes en DÉFI et en EFT entre 2015 et 2018



La distribution des stagiaires par genre, en 2018, confirme les tendances observées les années précédentes. En effet, si les femmes restent majoritaires dans le public des DÉFI, la proportion d'hommes augmente au fil des années (passant de 37% en 2010 à 42,5% en 2018). Au niveau des EFT, ce rapport s'inverse avec une population composée d'une majorité d'hommes (67,7%) mais avec légère une augmentation de la proportion de femmes depuis 2016 (cf. figure 13).

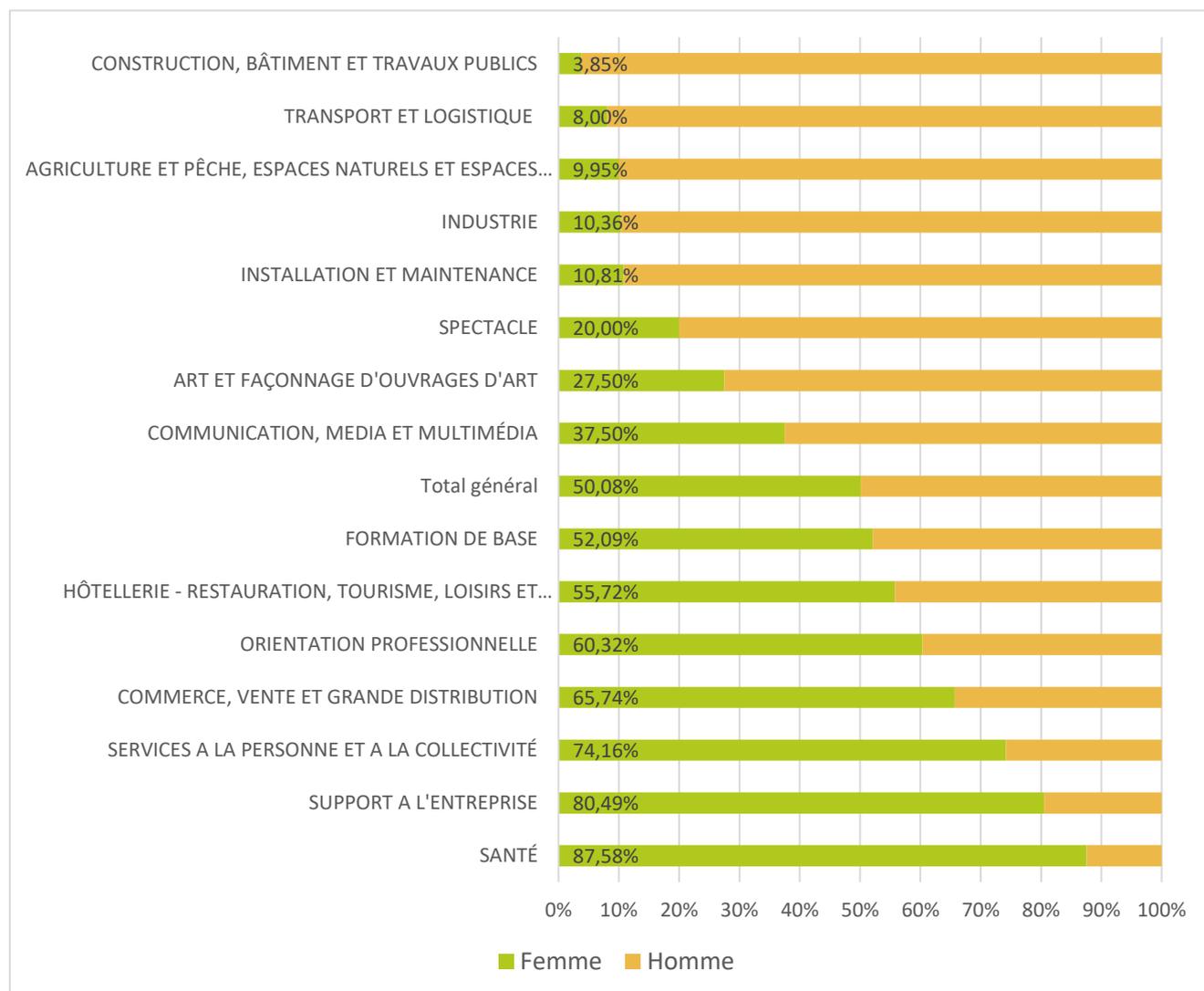
Figure 14. Distribution des stagiaires femmes selon la catégorie de filière entre 2016 et 2018



Le graphique ci-dessus (figure14) permet de mettre en évidence que les formations professionnalisantes (F.P.) attirent une proportion de moins en moins élevée de femmes,

passant de 47,3% en 2016 à 44,7% en 2018. La proportion de femmes reste par contre très élevée en orientation professionnelle (O.P.) malgré une diminution par rapport à 2017 où le pourcentage de femmes s'élevait à 61,7%, et en formation de base (F.B.) le pourcentage reste similaire par rapport à 2017.

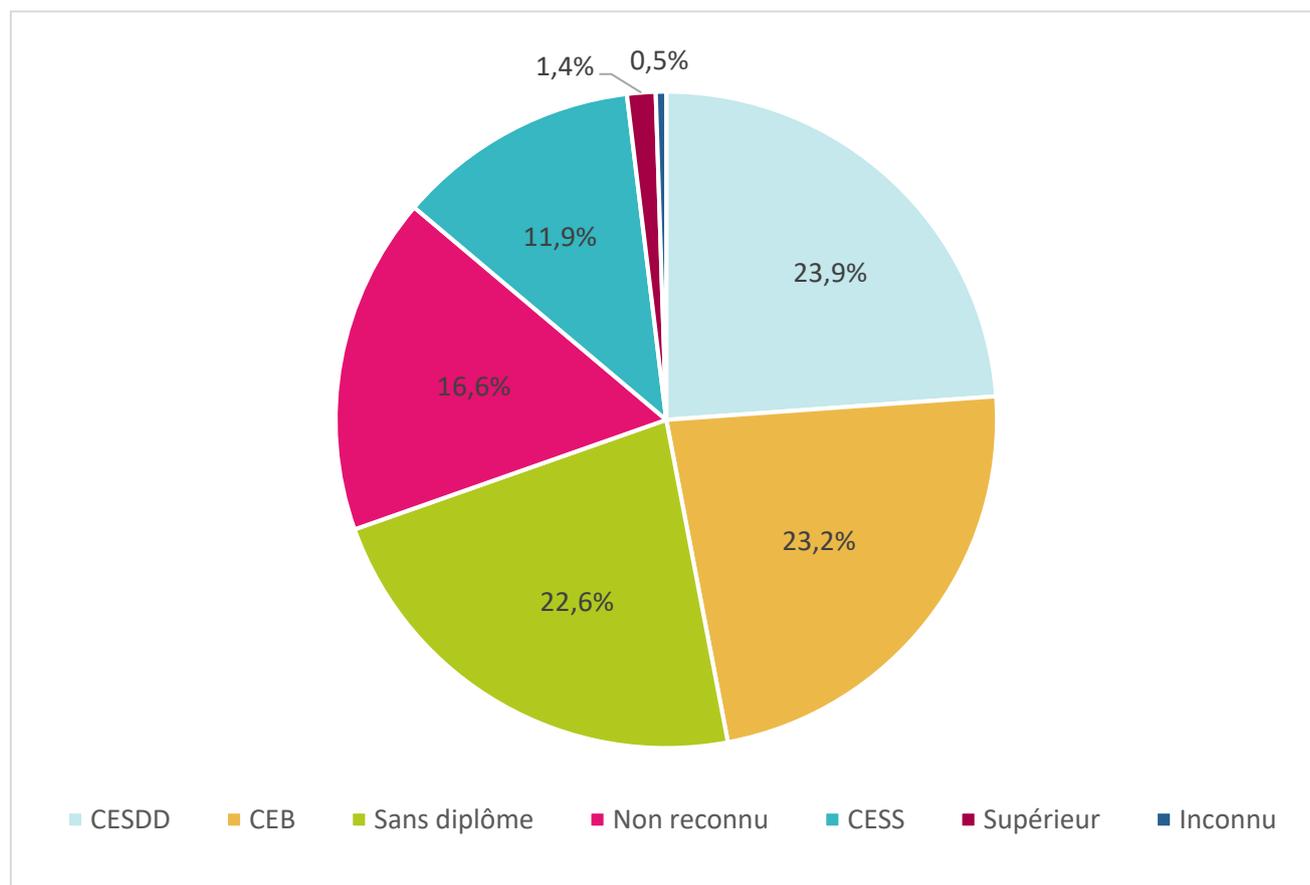
Figure 15. Répartition des stagiaires hommes/femmes (en %) par famille de filières en 2018



2.3. Niveau de diplôme des stagiaires

La mission des CISP est de former un public éloigné de l'emploi notamment pour des raisons de diplôme. En effet, un des critères principaux d'éligibilité des stagiaires est qu'ils doivent être inscrits en tant que demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) et disposer au maximum du certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré (CESDD) ou d'un titre équivalent.

Figure 16. Répartition des stagiaires selon leur niveau de diplôme en 2018³⁰

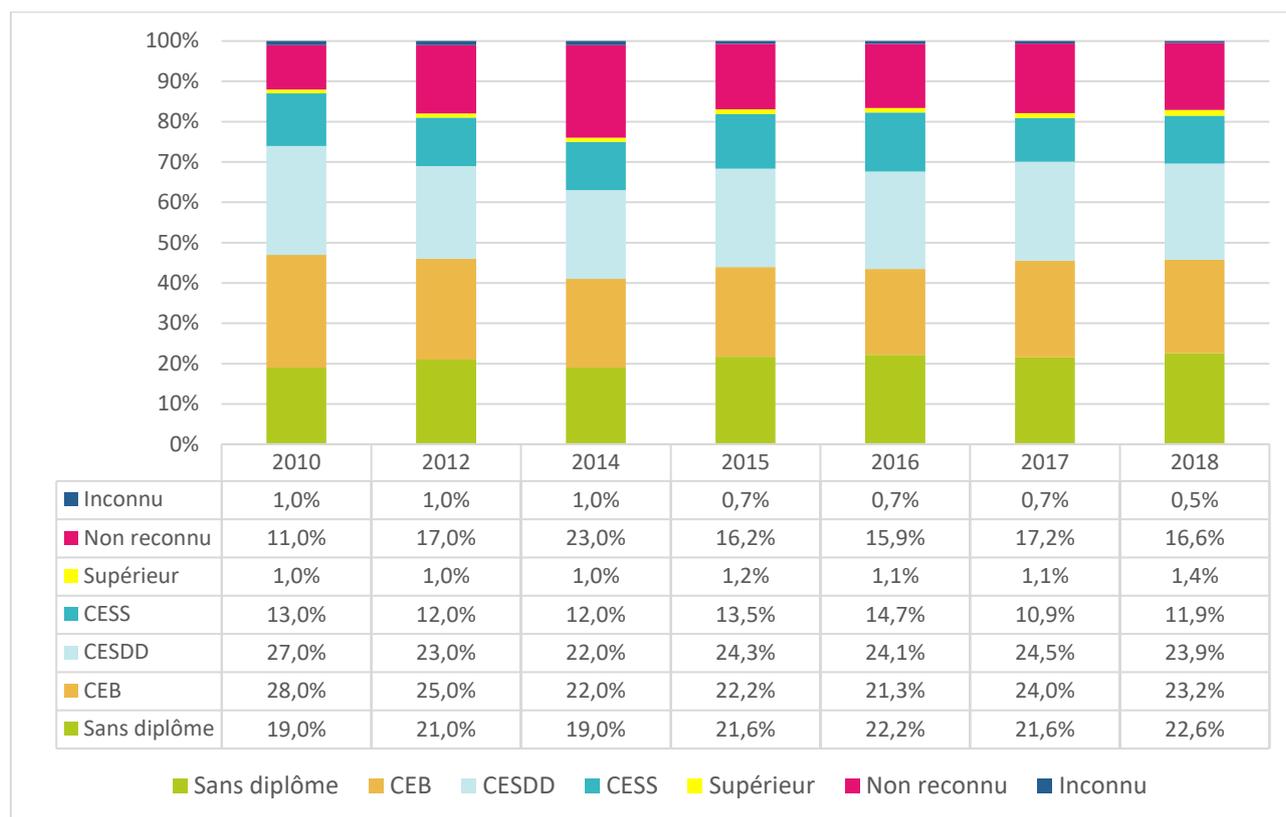


Comme le montre la figure 15 ci-dessus, on retrouve donc dans la structure du public des CISP en 2018 une forte proportion (près de 70%) de stagiaires disposant au maximum du certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré (CESDD)³¹.

³⁰ Voir Lexique en fin de rapport. Les diplômes non reconnus sont des diplômes obtenus à l'étranger qui ne sont pas reconnus en Belgique, c'est-à-dire pour lesquels il n'y a pas d'équivalence de diplôme. La catégorie « inconnu » fait référence aux stagiaires pour lesquels aucune catégorie de diplôme n'a été mentionnée dans le rapport d'activités.

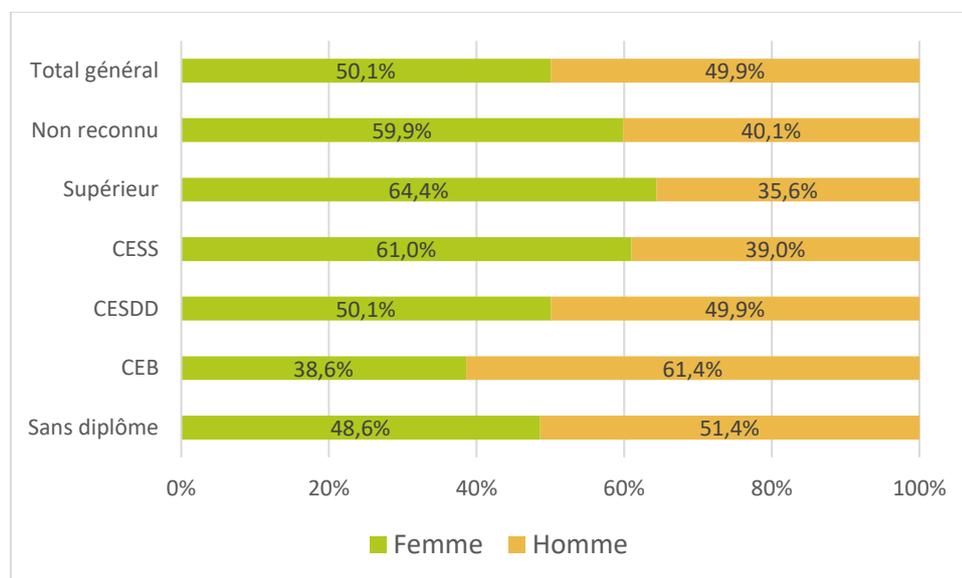
³¹ Sont considérés comme disposant au maximum du CESDD, les stagiaires sans diplôme, ceux qui ont obtenu au maximum le certificat d'études de base (CEB) ainsi que ceux qui ont obtenu leur CESDD.

Figure 17. Répartition des stagiaires selon leur niveau de diplôme de 2010 à 2018



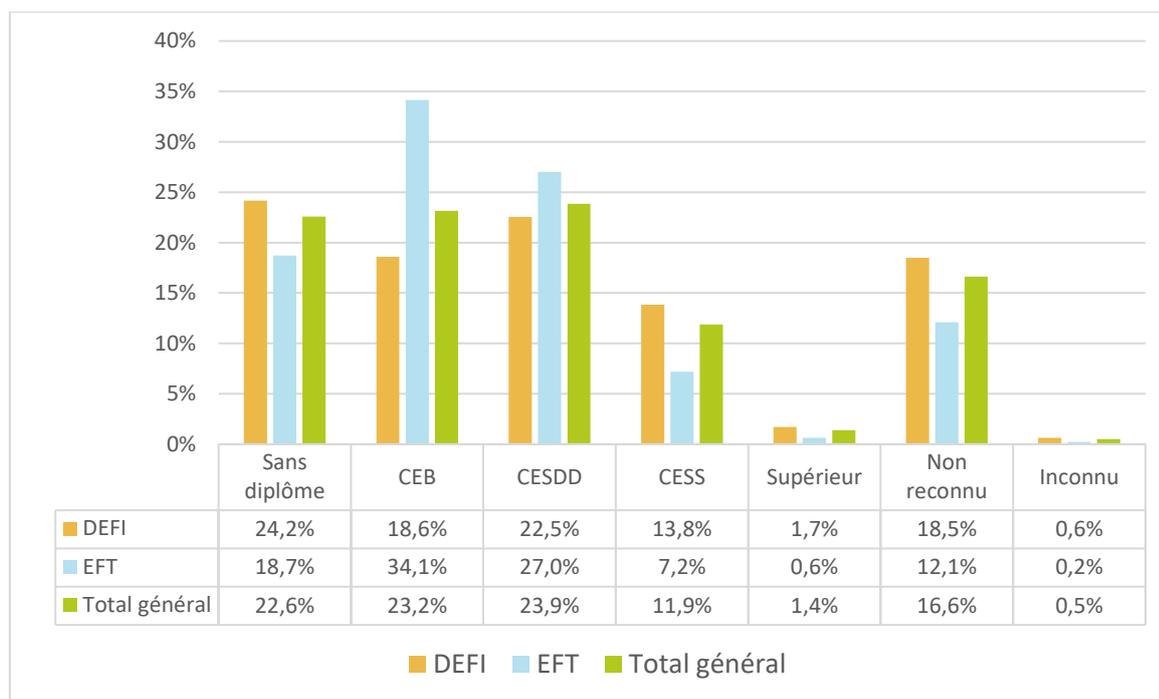
Au fil du temps, il y a une tendance globale de diminution du pourcentage de détenteurs du CESDD et du CEB depuis 2010 ainsi qu'une augmentation du pourcentage de stagiaires sans diplôme. Le pourcentage de stagiaires disposant d'un diplôme non reconnu reste relativement stable depuis 2015 (cf. figure 17).

Figure 18. Répartition des stagiaires Femmes/Hommes selon leur niveau de diplôme en 2018



On constate que les femmes ont généralement un niveau de diplôme plus élevé que les hommes et que parmi les stagiaires disposant d'un diplôme non reconnu, il y a une majorité de femmes (près de 60%). À l'inverse, les pourcentages d'hommes n'ayant pas de diplôme et ceux qui ont obtenu au maximum leur CEB sont plus élevés que les pourcentages de femmes pour ces niveaux de diplôme (cf. figure 18).

Figure 19. Répartition des stagiaires en EFT et DéFI selon leur niveau de diplôme en 2018



La répartition des stagiaires en EFT et DéFi selon leur niveau de diplôme sur le graphique ci-dessus montre que les EFT accueillent de manière générale un public moins diplômé que dans les DéFI. En EFT, 52,8% (53,8% en 2017) des stagiaires ont au maximum le certificat d'études de base (CEB) tandis qu'en DéFI, cette proportion s'élève à 42,8% (42,4% en 2017).

Par ailleurs, les stagiaires ayant un diplôme non reconnu sont davantage représentés dans les DéFI en raison d'une population d'origine étrangère plus élevée en formation de base (alphabétisation, français langue étrangère, remise à niveau, etc.), formations dispensées dans les DéFI.

2.4. Statut des stagiaires à l'entrée en formation

Chaque stagiaire doit être catégorisé par un seul statut d'éligibilité lors de son entrée en formation alors que sa situation peut recouvrir en fait plusieurs critères d'éligibilité. Par exemple, un stagiaire peut à la fois être demandeur d'emploi inoccupé (DEI) pendant au moins 18 mois au cours des 24 mois qui précèdent son entrée en formation, tout en ayant un CESDD et en étant de nationalité étrangère... Le CISP, ayant comme unique possibilité de choisir un seul statut pour le stagiaire qui entre en formation, sélectionne bien souvent la première catégorie qui est DEI avec au maximum un diplôme CESS³² (63% en 2018).

³² Les stagiaires catégorisés comme « DEI avec au maximum le CESS » représentaient 64,9% du total des stagiaires en 2017 et 60,9% en 2016.

2.5. Nationalité des stagiaires

Sur le plan de la nationalité des stagiaires, 68,1% sont belges, 24,8% sont étrangers hors Union européenne et 6,3% étaient ressortissants d'un pays de l'Union européenne en 2018. Si on compare ces chiffres avec ceux de la population en Région wallonne en 2018 où il y a 10,2% de ressortissants non belges dont environ 73% sont originaires de l'UE³³, on constate que les non-nationaux et spécifiquement les étrangers hors UE sont surreprésentés dans le public des CISP.

Figure 20. Répartition des stagiaires selon leur catégorie de nationalité en 2018

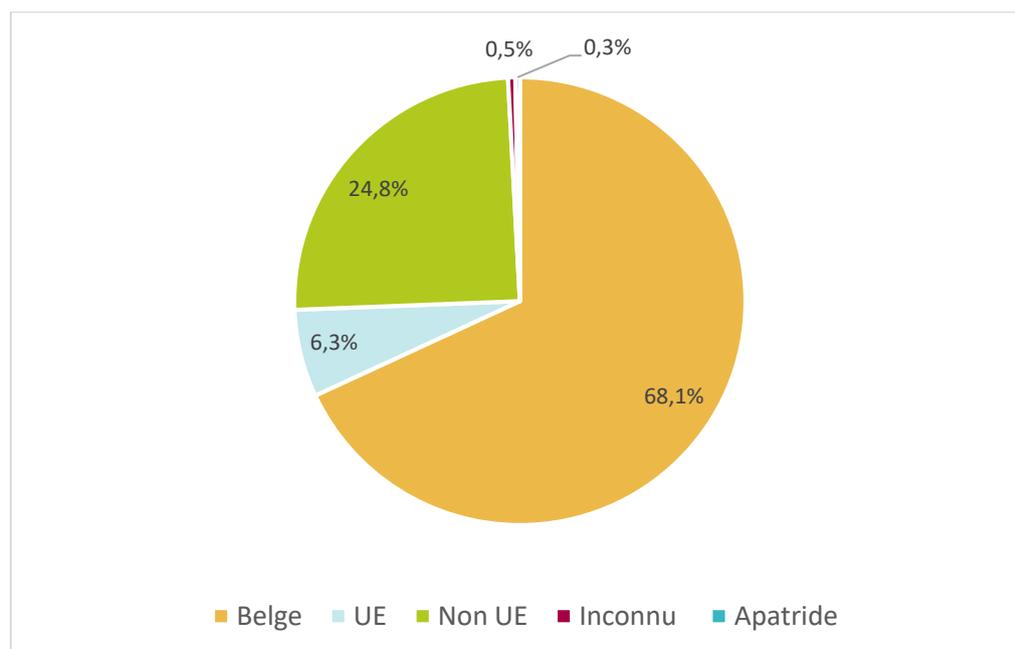


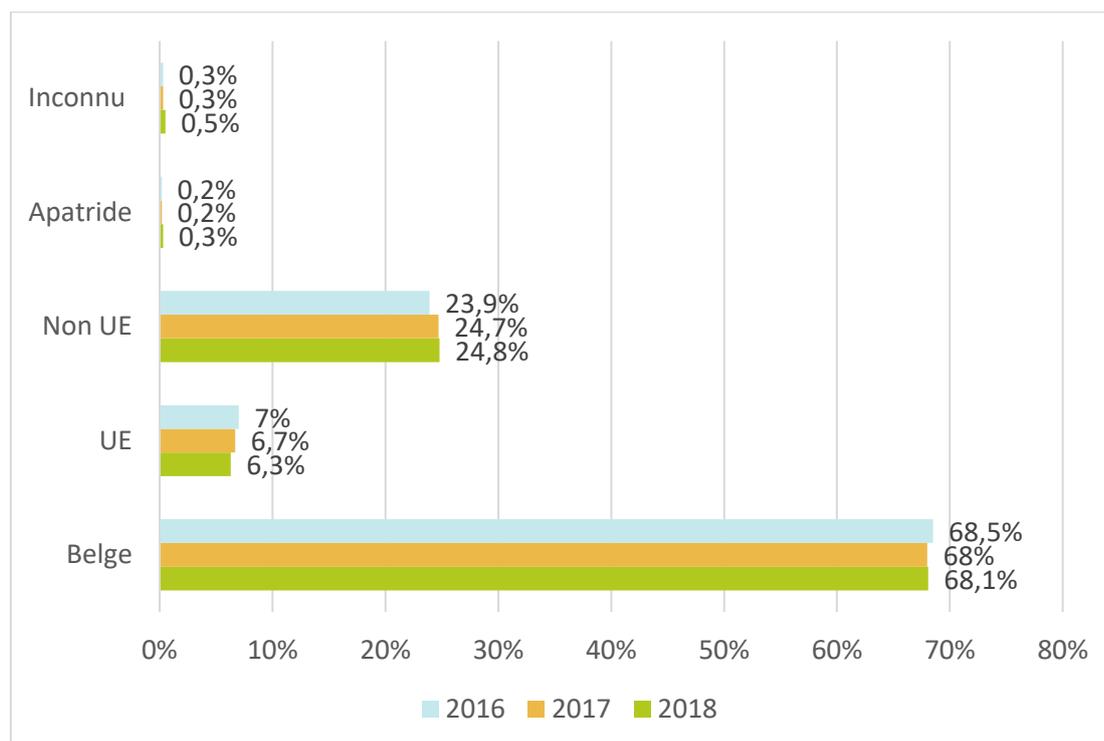
Tableau 14. Distribution des stagiaires Hommes/Femmes par catégorie de nationalité en 2018

	Femmes	Hommes
Belge	48,1%	51,9%
UE	50,6%	49,4%
Non UE	55,6%	44,4%
Total CISP	50,1%	49,9%

Il est intéressant de noter que parmi les stagiaires belges, il y a une plus grande proportion d'hommes que de femmes (51,9%) tandis qu'il y a une majorité des femmes parmi les stagiaires de nationalité étrangère hors Union européenne (55,6% de femmes) (cf. tableau 14).

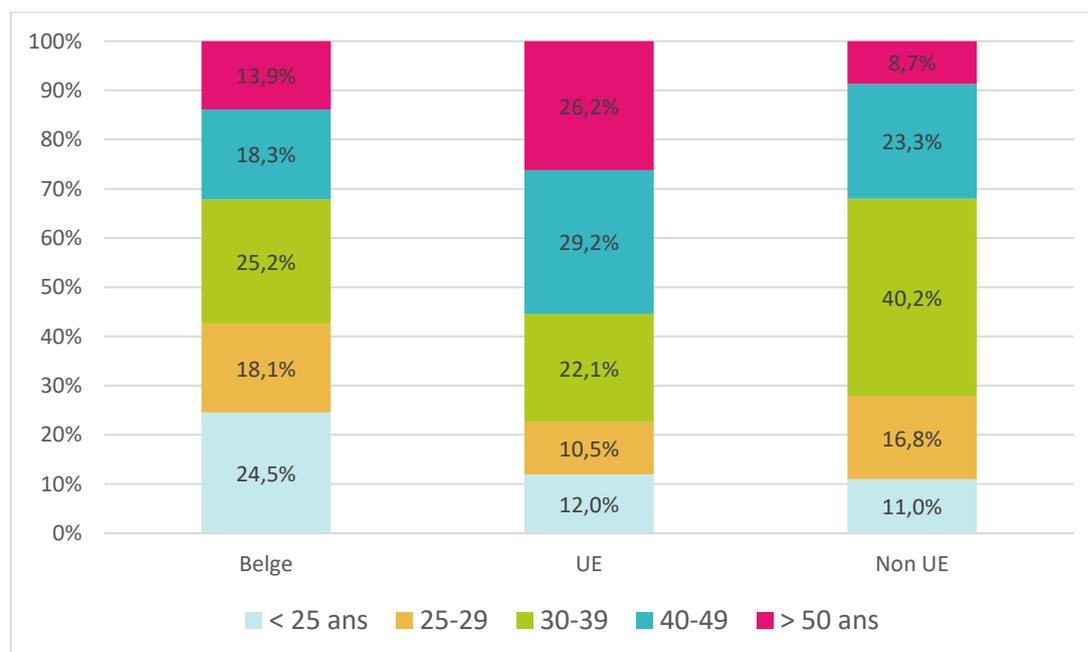
³³ IWEPS. <https://www.iweeps.be/indicateur-statistique/population-etrangere>

Figure 21. Répartition des stagiaires selon leur catégorie de nationalité entre 2016 et 2018



Entre 2016 et 2018, on constate une légère diminution du pourcentage de stagiaires de nationalité belge et d'autres nationalités européennes, et une augmentation de la proportion de stagiaires de nationalité étrangère hors UE (cf. figure 21). Cette évolution suit la tendance au sein de la population wallonne entre 2017 et 2018³⁴.

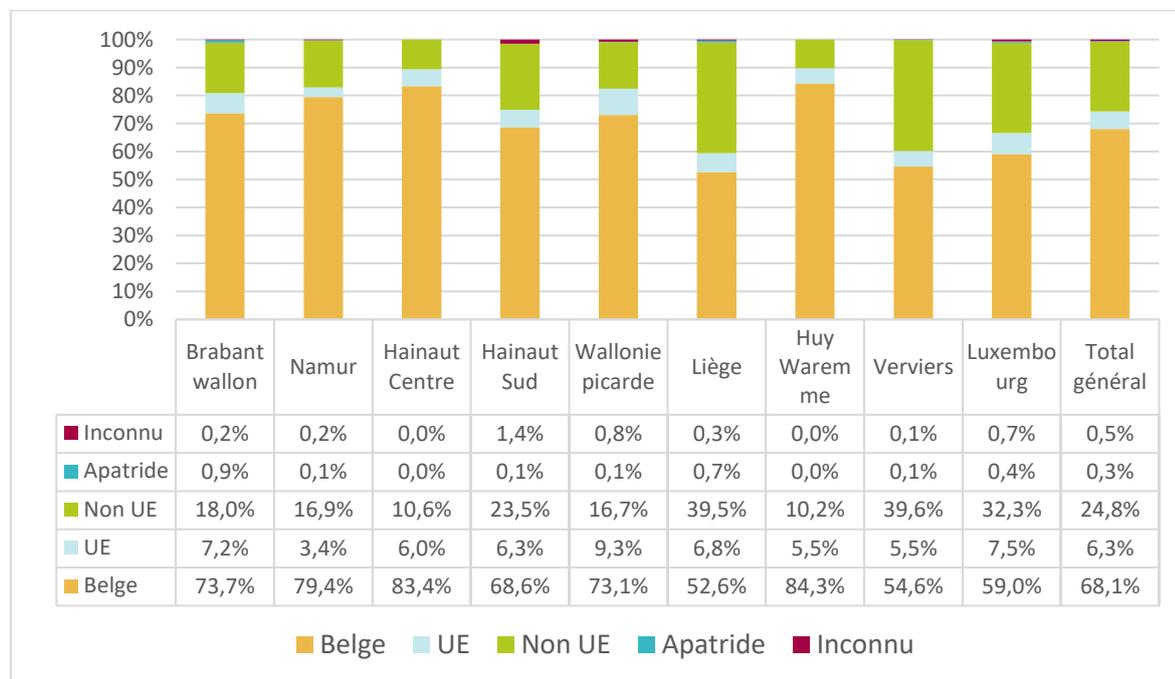
Figure 22. Répartition des stagiaires par catégorie de nationalité selon la catégorie d'âge en 2018



³⁴ Le taux de population de nationalité étrangère en Wallonie est passé de 9,9% en 2017 à 10,2% en 2018 et parmi ceux-ci, le pourcentage de ressortissants de l'Union européenne est passé de 75% en 2017 à 73% en 2018.

Il est intéressant de noter que les personnes de nationalité étrangère européenne présentent les plus grandes proportions de personnes se situant dans les catégories d'âge les plus âgées. Tandis que 42,6% des stagiaires de nationalité belge sont âgés de moins de 30 ans. Les stagiaires non européens sont principalement représentés dans la catégorie d'âge des 30-39 ans (cf. figure 22).

Figure 23. Répartition des stagiaires selon leur catégorie de nationalité par bassin EFE en 2018

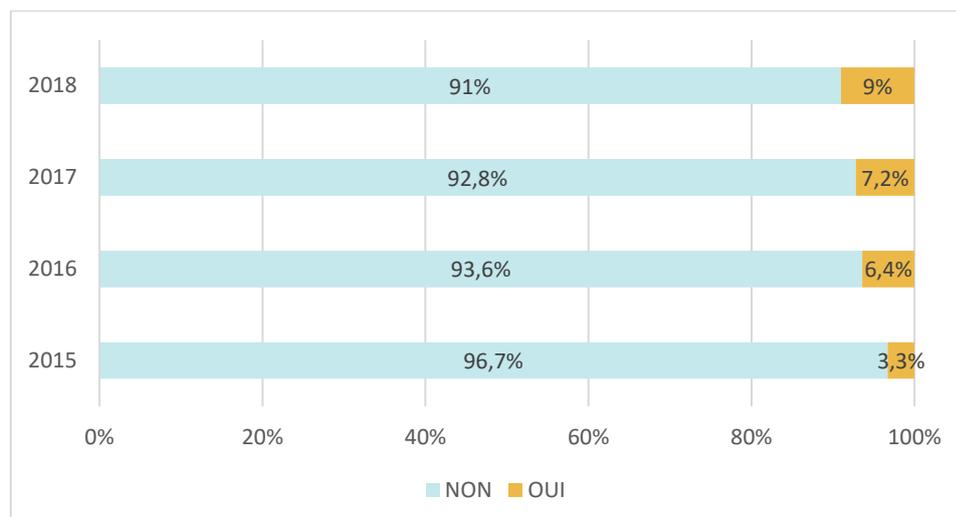


Comme le montre la figure 23, il y a également une grande différence entre les différents bassins. Dans certains bassins, la proportion de stagiaires de nationalité hors Union européenne atteint près de 40% des stagiaires accueillis sur le bassin. Ce sont les bassins de Verviers, Liège et Luxembourg qui accueillent les pourcentages les plus élevés de stagiaires de nationalité hors Union européenne. La proportion de stagiaires de nationalité belge dans les différents bassins varie quant à elle entre 52,6% (Liège) et 84,3% (Huy-Waremme).

2.6. Adressage des stagiaires

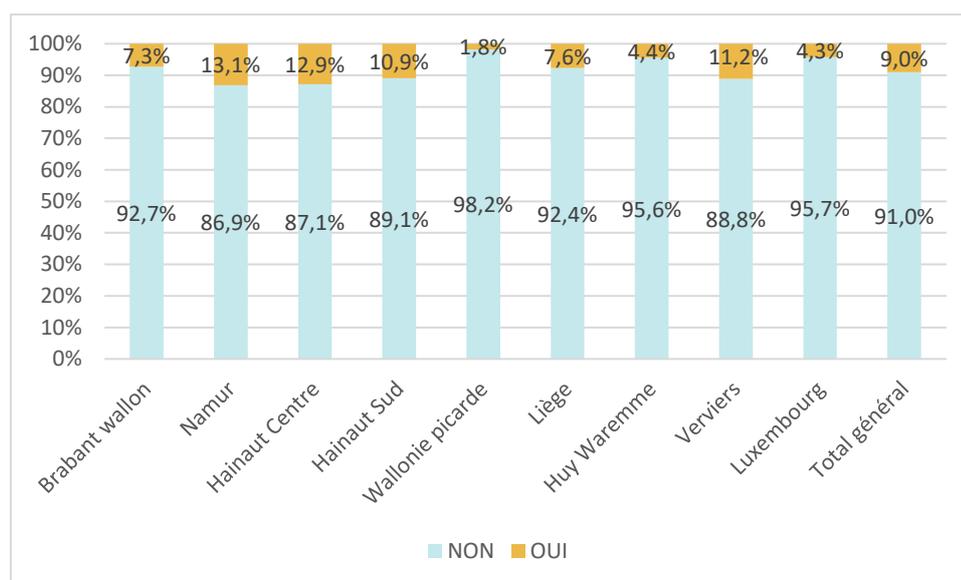
Le contrat de coopération conclu entre les CISP et le Forem définit le processus d'adressage qui après avoir défini le besoin en formation lors d'un entretien d'orientation entre le demandeur d'emploi et son conseiller référent Forem, peut consister à envoyer le demandeur d'emploi dans un CISP pour assister à une séance d'information relative à une formation déterminée.

Figure 24. Répartition du pourcentage de stagiaires adressés ou non par le Forem entre 2015 et 2018



Le taux d'adressage par le Forem bien que restant faible, augmente d'année en année pour atteindre 9% en 2018³⁵.

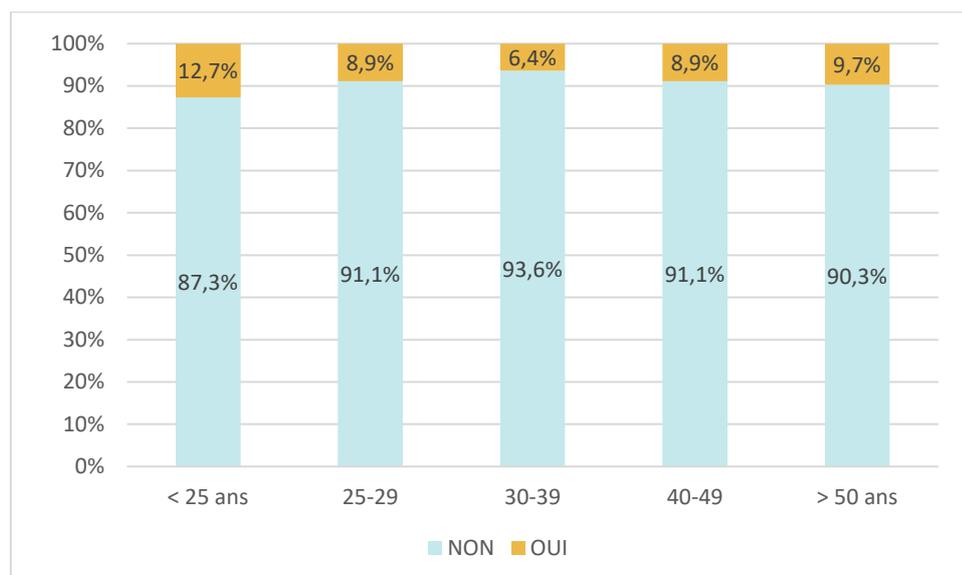
Figure 25. Pourcentage des stagiaires adressés par le Forem par bassin EFE en 2018



En ce qui concerne le taux d'adressage des stagiaires des CISP dans les différents bassins (voir figure 25 ci-dessus), on constate que les bassins de Namur, de Verviers et du Hainaut Centre sont les bassins où l'on retrouve les taux les plus élevés de stagiaires adressés. Par ailleurs, en Wallonie picarde, à Huy-Waremme et au Luxembourg, les taux d'adressage sont beaucoup plus faibles. On peut également préciser que la proportion de stagiaires adressés a augmenté dans tous les bassins entre 2017 et 2018.

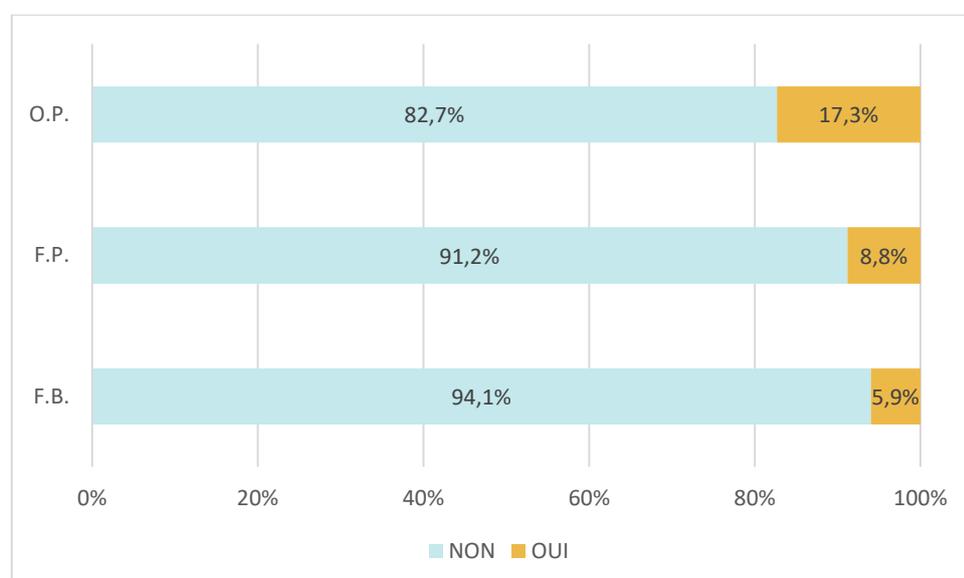
³⁵ Ces chiffres doivent être interprétés avec précaution, car, en 2015 et 2016, les données manquantes (non-réponses) étaient élevées (21% en 2015 et 7% en 2016) alors que nous avons l'entièreté des données pour 2018.

Figure 26. Pourcentage des stagiaires adressés par le Forem par catégories d'âge en 2018



En ce qui concerne les catégories d'âge, ce sont les moins de 25 ans et les plus de 50 ans qui présentent les plus hauts taux d'adressage par le Forem.

Figure 27. Distribution des stagiaires adressés par le Forem selon la catégorie de filière en 2018



C'est en orientation professionnelle que l'on retrouve, comme pour les années précédentes, la plus grande proportion de stagiaires ayant été adressés par le Forem.

2.7. Stages pendant la formation

Les CISP peuvent prévoir, dans le programme d'une filière, l'organisation de deux types de stages : un stage dit « d'acculturation » (maximum 90 heures par stage) visant la découverte d'un métier, d'un poste de travail, d'une culture d'entreprise, dans le but de préciser le projet de formation professionnelle, et un stage dit « de formation professionnelle » (maximum 520 heures par stage) visant l'exercice de compétences acquises au sein de la filière de formation.

Tableau 15. Nombre de stages et nombre de stagiaires ayant suivi un stage en DéFI et en EFT en 2018

	Nombre de stages d'acculturation	Nombre de stages de formation professionnelle	Nombre total de stages	Nombre de stagiaires ayant suivi un stage	% stagiaires ayant suivi un stage
DéFI	3.153	2.264	5.417	3.601	32,9%
EFT	732	1.152	1.884	1.178	25,9%
Total CISP	3.885	3.416	7.301	4.779	30,8%

Un peu plus de 30% des stagiaires CISP ont suivi un stage d'acculturation ou de formation professionnelle en 2018. En moyenne, les stagiaires suivent plus de stages en DéFI qu'en EFT (32,9% contre 25,9%). Au niveau de la répartition du type de stages, on constate que les stages d'acculturation sont un peu plus nombreux que les stages de formation professionnelle (53% contre 47%). De manière générale, ces pourcentages sont légèrement en baisse par rapport à 2017 où 31,4% des stagiaires avaient suivi un stage (26% des stagiaires EFT et 33,5% des stagiaires DéFI).

Tableau 16. Nombre de stagiaires ayant suivi un stage en F.B., F.P. et O.P. en 2018

	Nombre de stagiaires ayant effectué un stage	Nombre total de stagiaires	% stagiaires ayant effectué un stage par rapport au nombre total de stagiaires dans la catégorie de filière
F.B.	567	5.699	10%
F.P.	2.990	7.434	40%
O.P.	1.222	2.352	52%

Plus de la moitié des stagiaires en orientation professionnelle (O.P.) effectuent un stage pendant sa formation. C'est également le cas pour 40% des stagiaires en formation professionnalisante (F.P.) et seulement 10% des stagiaires en formation de base (F.B.) (cf. tableau 16).

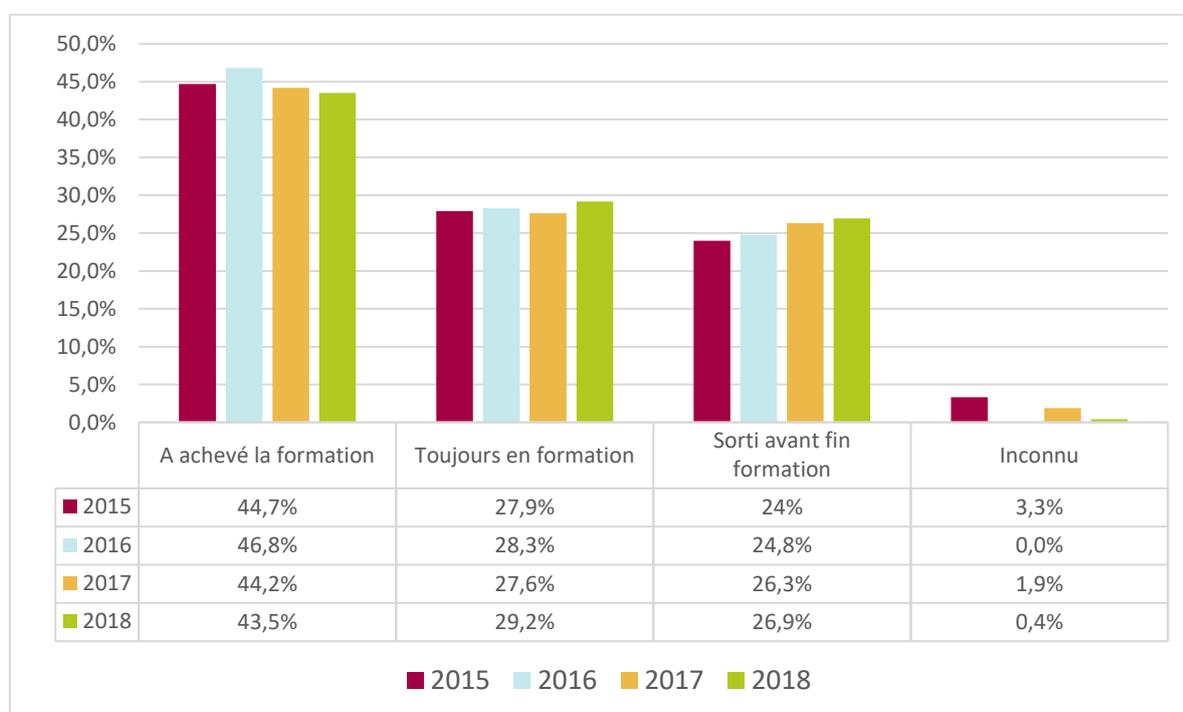
3. Parcours des stagiaires

L'analyse des suites de parcours des stagiaires se base sur les données déclaratives des centres à un instant t après la formation. En l'absence de moyens spécifiquement alloués au suivi post-formation des stagiaires, la collecte d'informations par les CISP relative au processus d'insertion socioprofessionnelle des stagiaires sortis de formation n'est pas toujours possible.

3.1. Situation du parcours de formation des stagiaires au 31 décembre 2018

Parmi les stagiaires ayant été sous contrat de formation en 2018, au 31 décembre 2018, on identifie 3 catégories de stagiaires : ceux ayant achevé leur formation, ceux étant sortis de formation avant la fin, quel qu'en soit le motif, et ceux qui sont toujours en formation.

Figure 28. Répartition des stagiaires selon la situation de parcours au 31 décembre de l'année entre 2015 et 2018.



En 2018, 43,5% des stagiaires ont été identifiés comme ayant été au terme de leur formation. Les femmes achèvent davantage leur formation que les hommes (49,1% contre 37,8%). Ce pourcentage de stagiaires ayant achevé leur formation est en diminution depuis 2016 alors que le taux de stagiaires étant sortis de la formation avant la fin, que ce soit pour cause d'abandon, de force majeure, de mise à l'emploi, de réorientation, ou encore pour suivre une autre formation (cf. figure 29 ci-dessous), augmente d'année en année pour atteindre 26,9% en 2018 (cf. figure 28 ci-dessus).

Figure 29. Répartition des stagiaires selon la situation de parcours au 31 décembre 2018 et les motifs de sortie.

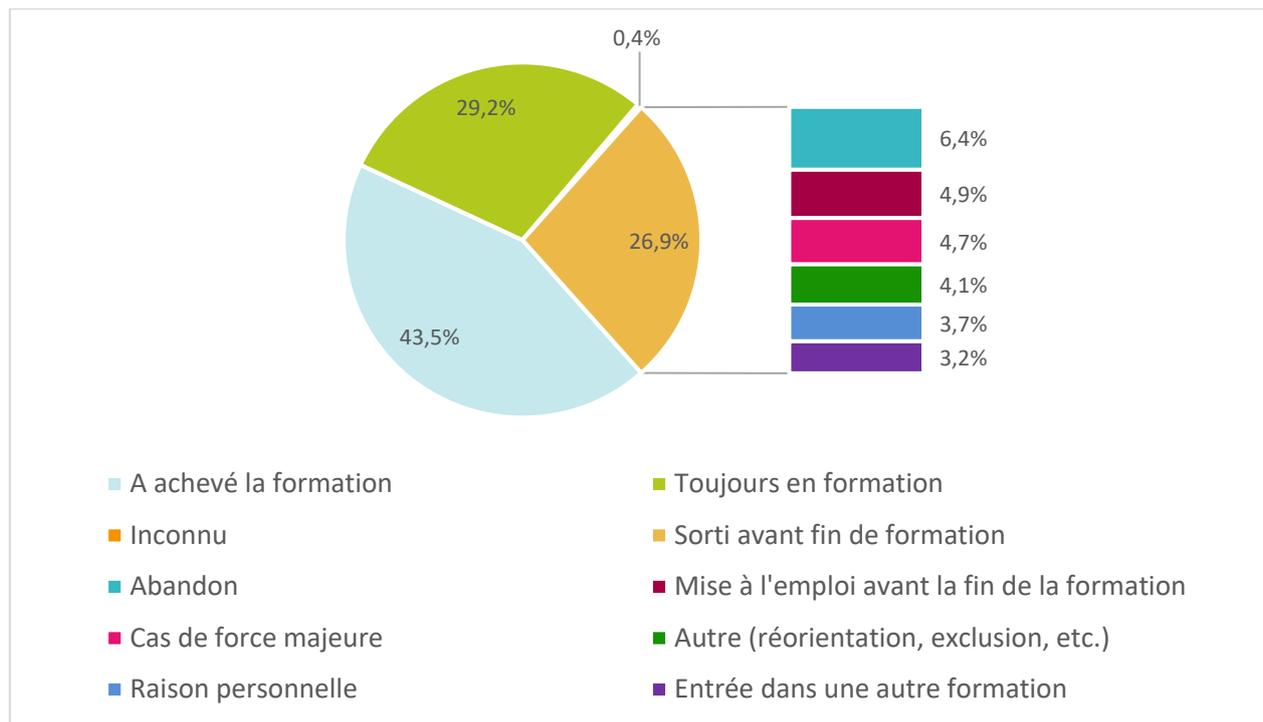
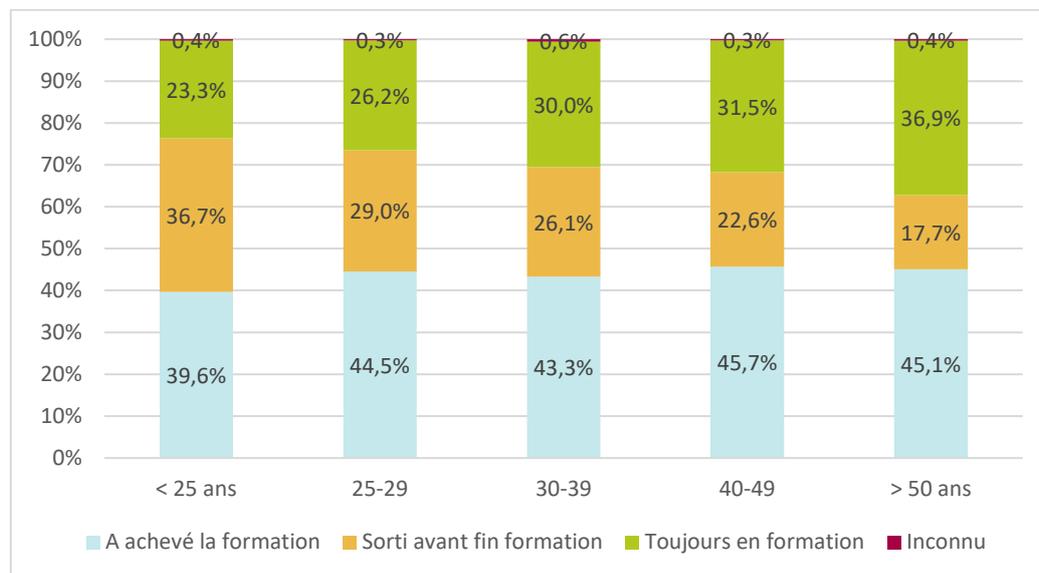


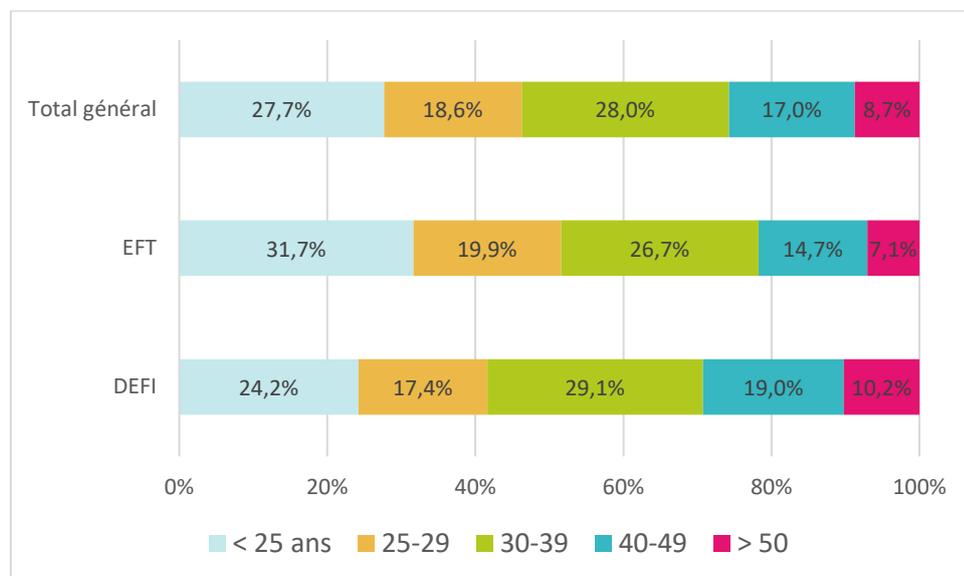
Figure 30. Répartition des stagiaires selon la catégorie d'âge et la situation de parcours au 31 décembre 2018.



Les sorties avant la fin de la formation sont plus nombreuses chez les jeunes (36,7% des moins de 25 ans et le pourcentage diminue au fur et à mesure que l'âge augmente pour arriver à 17,7% des plus de 50 ans).

Le graphique suivant se focalise sur les sorties avant la fin de la formation et examine leur répartition selon la catégorie d'âge dans les EFT et les DÉFI.

Figure 31. Répartition des sorties avant la fin de la formation en EFT/DéFI selon la catégorie d'âge en 2018.

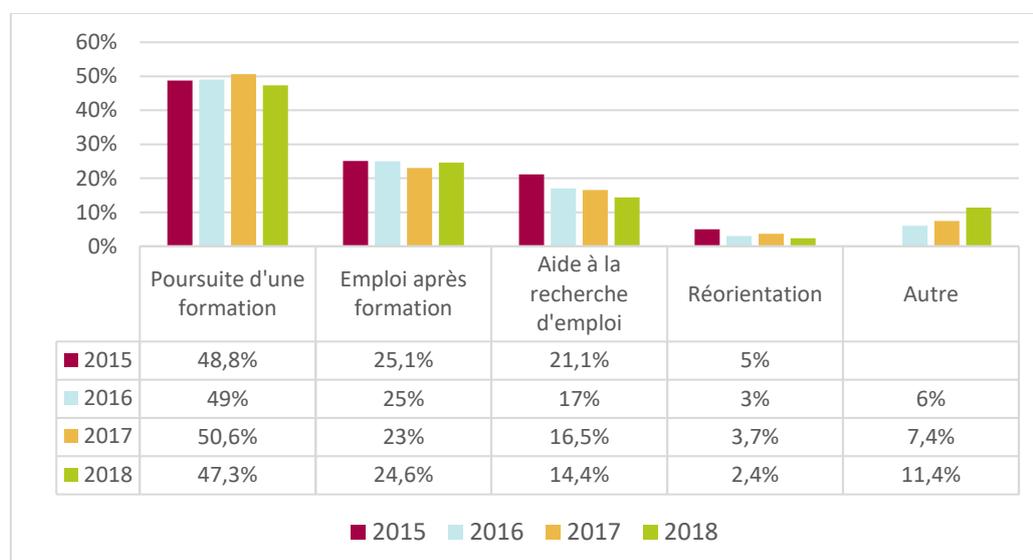


Si l'on considère que les moins de 25 ans représentent 27,7% des sorties avant la fin de formation et qu'ils représentent 31,7% des sorties en EFT, on constate que les jeunes ont plus tendance à arrêter une formation avant la fin en EFT qu'en DéFI. De manière moins marquée, il en est de même pour la catégorie d'âge des 25-29 ans. Le constat inverse peut par contre être fait pour les catégories d'âge des 30-39, 40-49 et plus de 50 ans. En effet, dans ces catégories d'âge, les stagiaires ont plus tendance à sortir de formation avant la fin lorsqu'il s'agit de formations DéFI.

3.2. Suites de parcours des stagiaires ayant achevé leur formation

En 2018, parmi les 43,5% de stagiaires (6.736 stagiaires) identifiés comme ayant achevé la formation, nous connaissons les suites du parcours pour 64% d'entre eux (4.447 stagiaires).

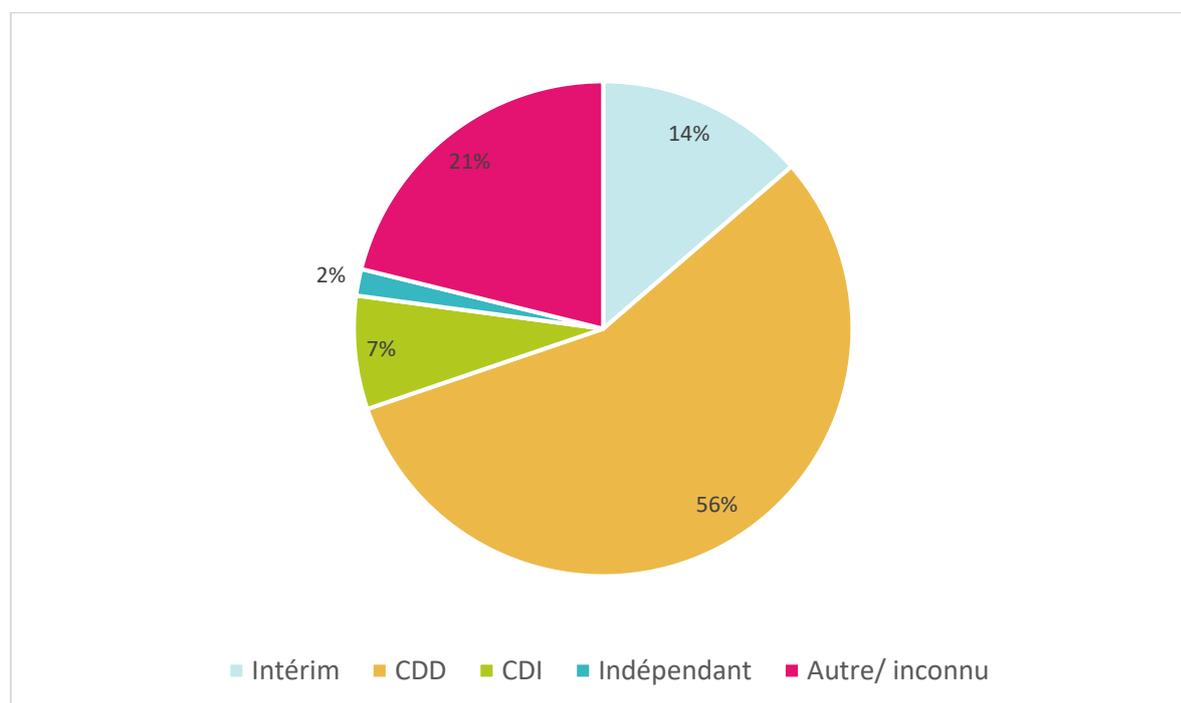
Figure 32. Répartition des stagiaires ayant achevé leur formation selon la suite de parcours entre 2015 et 2018 (n = 4.447)



Après une diminution d'année en année du pourcentage de stagiaires ayant trouvé un emploi après avoir terminé leur formation, ce pourcentage augmente à nouveau en 2018. Près de la moitié des stagiaires ayant achevé leur formation poursuivent une nouvelle formation. Le taux de poursuite d'une formation en 2018 de 47,3% est toutefois le taux le plus bas depuis 2015. Soulignons que les réorientations vers un autre type d'action (aide thérapeutique, aide sociale spécialisée, etc.) diminuent également pour atteindre seulement 2,4% en 2018 (cf. figure 32).

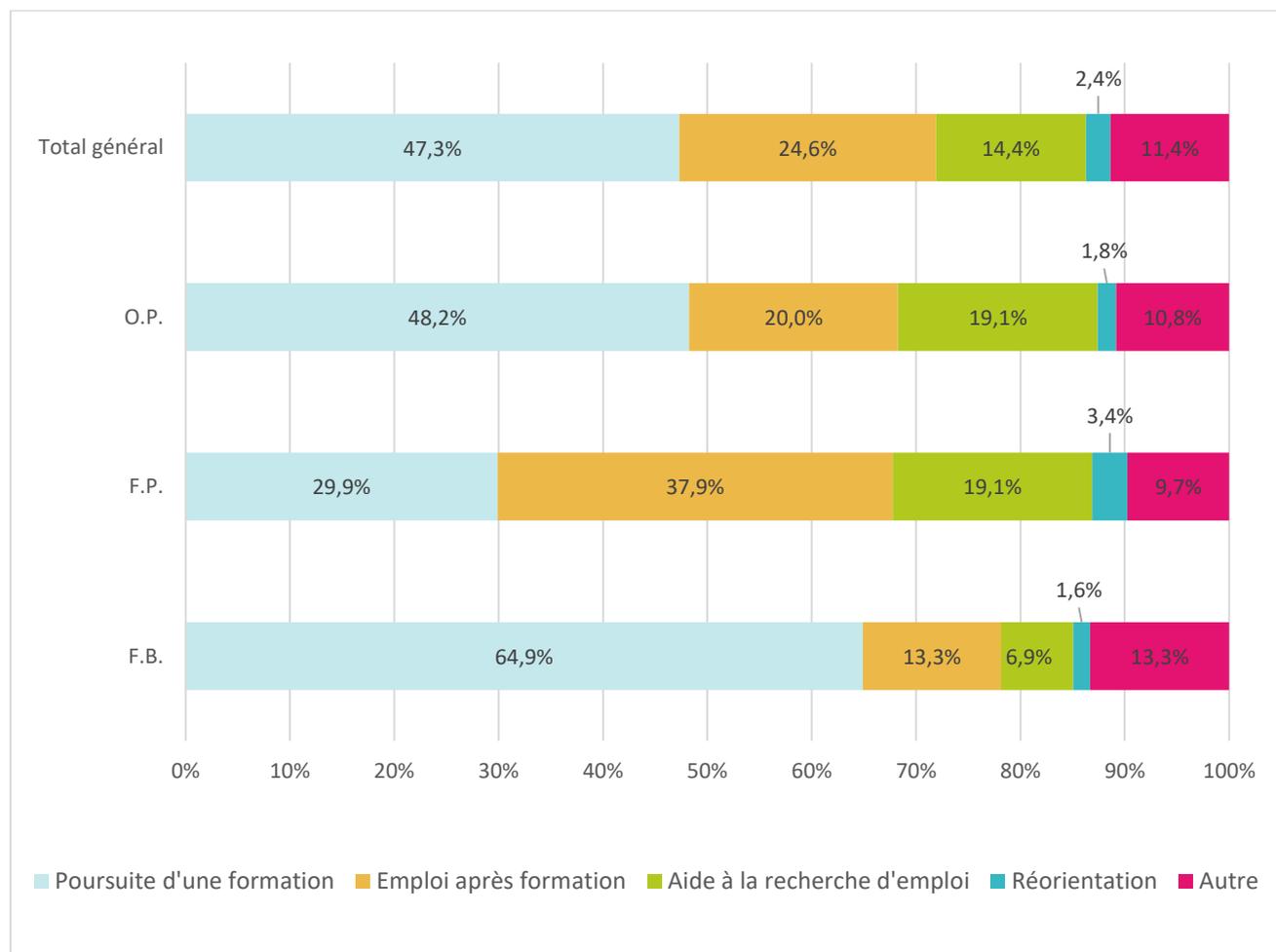
Pour les stagiaires qui ont achevé leur formation et dont on connaît la suite de leur parcours, 71,9% connaissent une « sortie positive » et, soit ont trouvé un emploi (24,6%), soit suivent une nouvelle formation (47,3%).

Figure 33. Répartition des stagiaires qui sont à l'emploi après avoir achevé leur formation selon le type d'emploi en 2018 (n = 1.094)



Parmi les stagiaires ayant trouvé un emploi après avoir achevé leur formation, 70% d'entre eux sont sous contrat à durée déterminée (CDD) ou sous contrat intérimaire. Seuls 7% décrochent un contrat à durée indéterminée (CDI). Une minorité (2%) opte pour le statut d'indépendant.

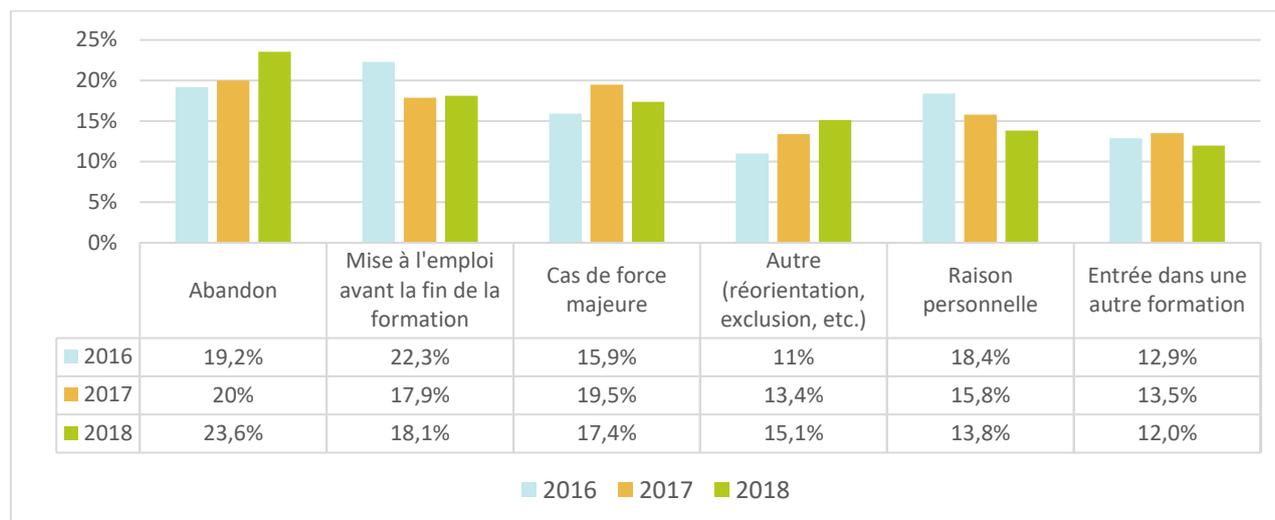
Figure 34. Répartition des stagiaires ayant achevé leur formation selon les suites de parcours et selon la catégorie de filière en 2018 (n = 4.447)



Si on observe la répartition des suites de parcours selon la catégorie de filière ci-dessus, on constate que c'est pour les formations professionnalisantes (F.P.) que le taux de mise à l'emploi est le plus élevé. Ce pourcentage augmente de surcroît entre 2017 et 2018 (passe de 33,4% à 37,9%). En formation de base (F.B.), ce taux augmente également (passe de 12,1% à 13,3%) tandis qu'il diminue en orientation professionnelle (O.P.) (passe de 22,6% à 20%). Le taux de poursuite d'une formation diminue quant à lui entre 2017 et 2018 pour les trois catégories de filières.

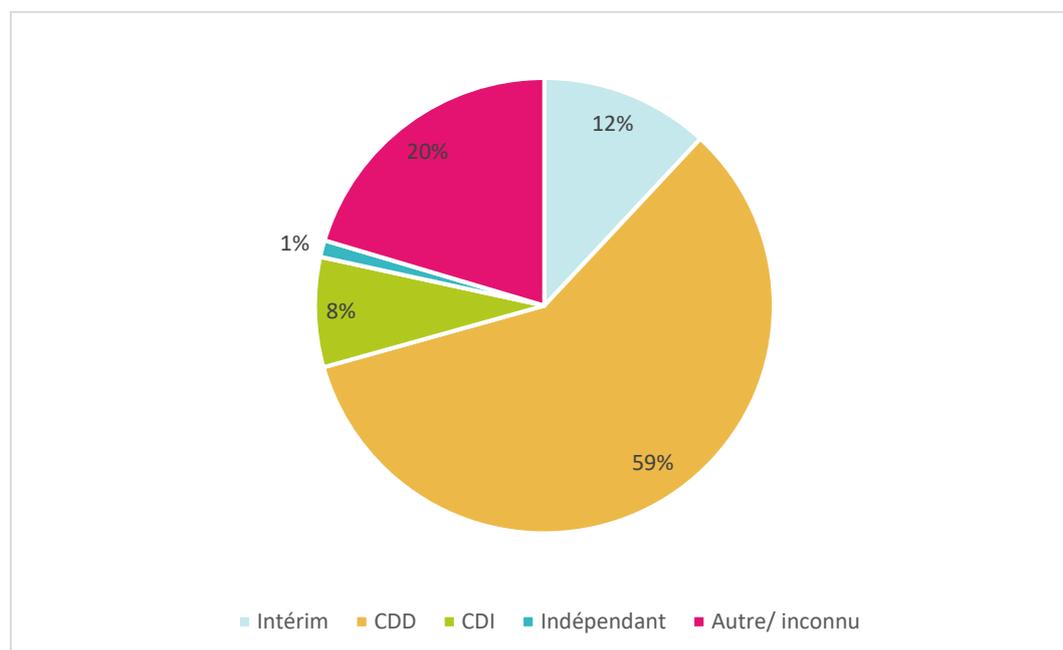
3.3. Motifs de sortie des stagiaires ayant arrêté leur formation

En 2018, 26,9% de stagiaires (4.169 stagiaires) ont été identifiés comme ayant arrêté la formation avant son terme. Dans le cas des stagiaires ayant arrêté la formation, nous disposons des informations sur les suites de parcours pour 100% d'entre eux.

Figure 35. Répartition des stagiaires ayant arrêté la formation avant son terme selon les motifs de sortie entre 2016 et 2018 (n = 4.169)³⁶

Depuis 2017, le motif de sortie le plus représenté est l'abandon. Il y a en effet une augmentation chaque année depuis 2016 de la proportion des abandons parmi les motifs de sortie de formation avant la fin qui passe de 19,2% à 23,6% en 2018. Les arrêts de formation pour raison personnelle diminuent quant à eux significativement. Le taux de mise à l'emploi réaugmente par contre légèrement par rapport à 2017.

Figure 36. Répartition des stagiaires qui sont à l'emploi avant la fin de leur formation selon le type d'emploi en 2018 (n = 756)



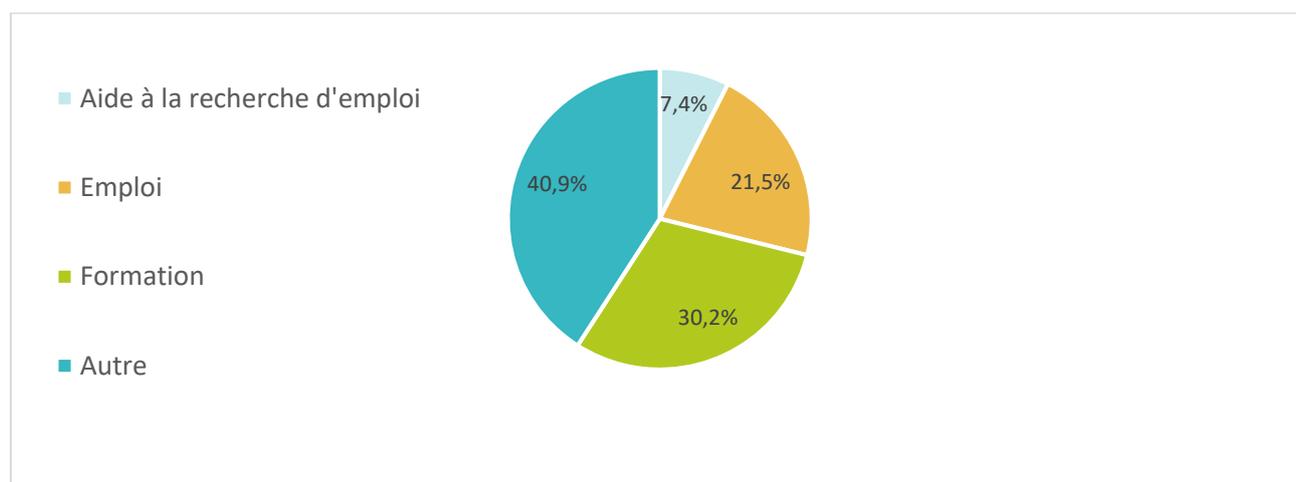
Comme pour les stagiaires ayant trouvé un emploi après avoir achevé leur formation, les stagiaires qui trouvent un emploi en cours de formation se retrouvent dans plus de 70% des cas soit sous contrat de travail à durée déterminée (CDD), soit sous contrat de travail intérimaire.

³⁶ On entend par « arrêt pour cause de force majeure », l'arrêt en raison de motifs impérieux obligeant à interrompre la formation. Les raisons « autres » sont principalement des raisons liées à l'inaptitude ou à l'inadéquation des stagiaires à la formation, aux réorientations vers un autre type d'action, etc.

3.4. Suites de parcours et motifs de sortie par type de CISP (DéFI / EFT)

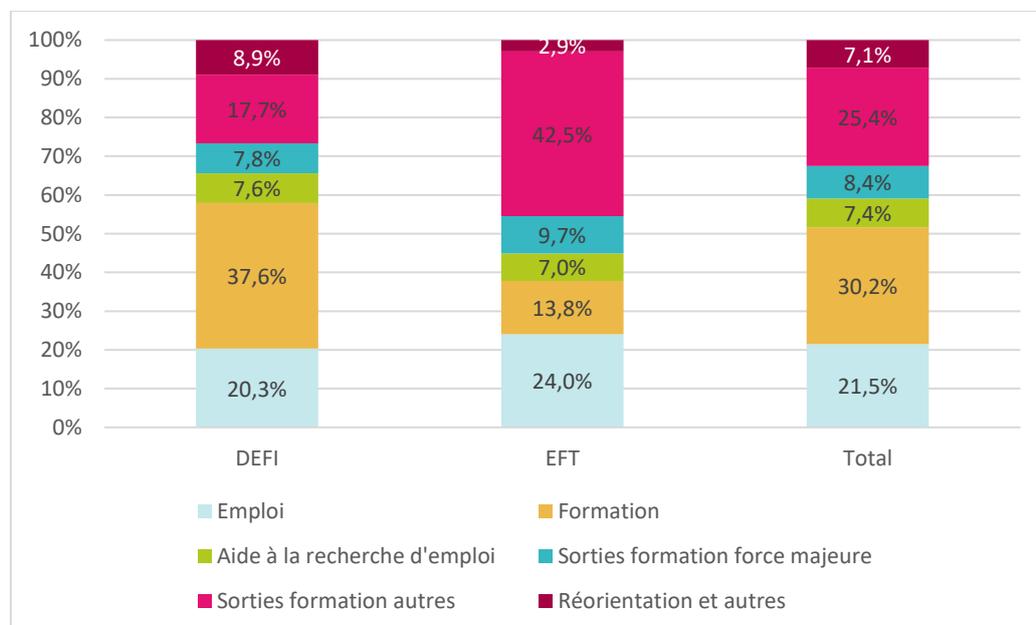
Dans cette section (ainsi que dans la suivante), nous nous intéressons aux suites de parcours et aux motifs de sortie des stagiaires sortis de formation dans le courant de l'année (10.905 stagiaires) qu'ils aient achevé ou non la formation entreprise et pour lesquels nous connaissons les suites du parcours (i.e. 8.616 stagiaires).

Figure 37. Répartition des stagiaires selon les types de sorties en 2018 (n = 8.616)



Globalement, on peut dire que parmi les stagiaires qui ont achevé leur formation ou l'ont arrêté avant la fin et dont on connaît les suites de parcours, plus de 50% des stagiaires des CISP accèdent à l'emploi ou suivent une autre formation³⁷.

Figure 38. Répartition des stagiaires selon les catégories de motifs de sortie³⁸ en DéFI et en EFT en 2018 (n = 8.616)



³⁷ 51,7% des stagiaires ayant achevé ou non la formation et pour lesquels nous connaissons les suites du parcours.

³⁸ Nous avons regroupé les motifs de sortie dans les catégories suivantes : Emploi (mise à l'emploi avant fin de la formation et emploi après formation), Formation (entrée dans une autre formation avant la fin de la formation et poursuite d'une formation après la formation), Aide à la recherche d'emploi (après formation), Sorties formation force majeure (arrêts pour cause de force majeure), Sorties formations autres (abandons, arrêts pour raisons personnelles et autres arrêts), Réorientation et autres (après formation).

On constate que les taux de stagiaires trouvant un emploi à la suite ou durant la formation sont un peu plus élevés en EFT qu'en DéFI (24% contre 20,3%). Par contre, le pourcentage de stagiaires poursuivant une nouvelle formation est beaucoup plus élevé en DéFI. Cela s'explique par le fait que les DéFI rassemblent principalement les filières en orientation professionnelle et en formation de base.

Les arrêts de formation pour abandon, raison personnelle et autres types d'arrêts représentent 42,5 % en EFT contre 17,7 % en DéFI. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette différence qui s'observe également les années antérieures.

Il faut notamment faire le lien avec le fait que la dégressivité des allocations de chômage continue pour les stagiaires en formation EFT tandis que les stagiaires DéFI bénéficient du gel de cette dégressivité pendant toute la durée de leur formation. Ce traitement différencié induit pour certains stagiaires une discrimination en termes de statut en formation et peut contraindre certains stagiaires en EFT à arrêter leur formation pour répondre à des besoins plus urgents, notamment d'ordre financier.

Par ailleurs, force est de constater qu'au fil du temps, les opérateurs CISP observent une précarisation croissante du public en formation, public pour lequel l'indemnité de formation n'a jamais été indexée. Un accident de vie, l'obtention d'un contrat de travail « précaire » (temps partiel, intérim, limité dans le temps, travail informel), la modification de la situation familiale, sont autant d'éléments à prendre en compte pour comprendre les arrêts de formation, particulièrement en EFT.

En effet, outre le fait que les formations en EFT sont des formations centrées sur l'apprentissage d'un métier ainsi que sur des savoir-être et savoir-faire professionnels en situation réelle de mise en chantier, le public des EFT est bien souvent un public plus précarisé qu'en formation DéFI qui nécessite dès lors un accompagnement pédagogique et social plus long et plus intense ; de par ce statut de plus grande pauvreté et la durée des formations plus longues, les stagiaires en EFT pourraient ainsi être davantage contraints à mettre fin à leur formation avant leur terme, à nouveau pour répondre à des besoins essentiels de première nécessité.

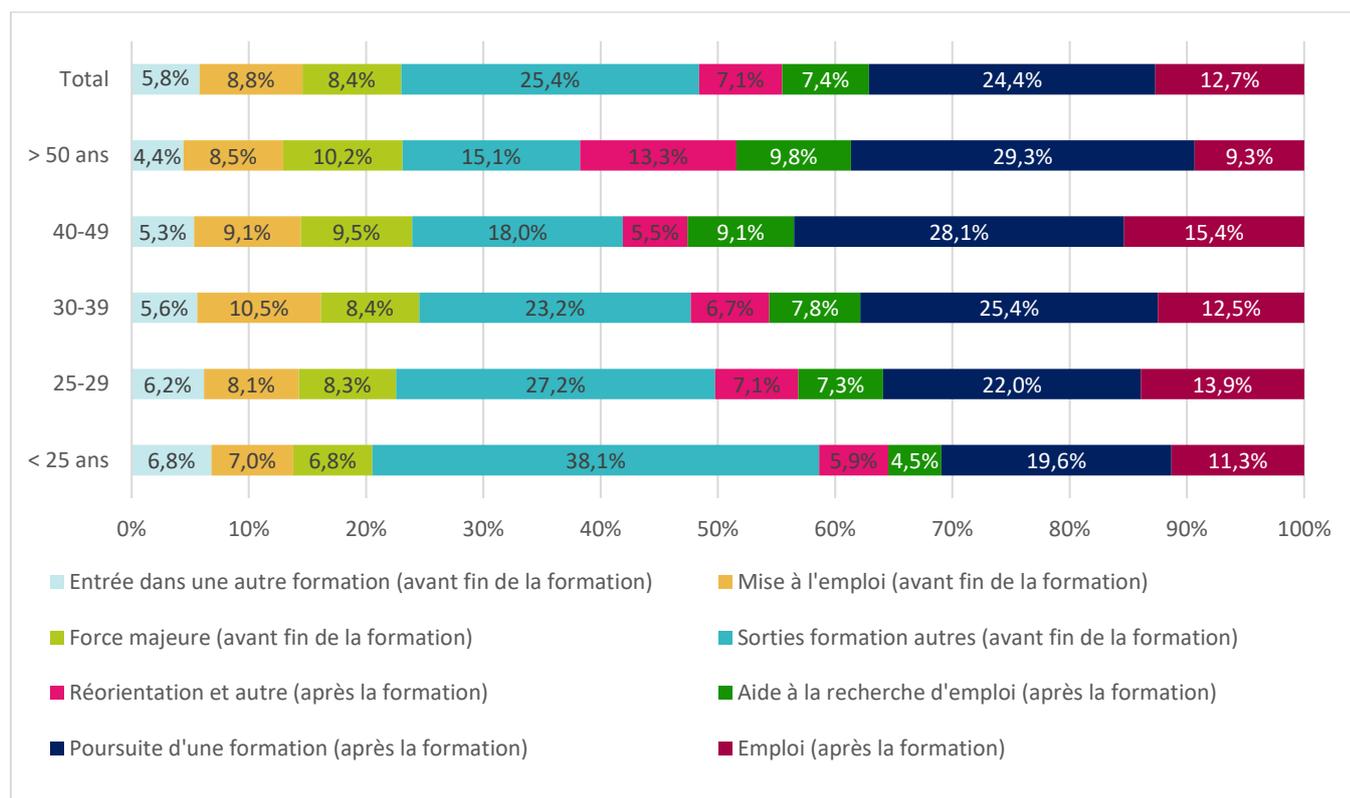
A contrario, notons que bon nombre de filières DéFI comptent parmi elles une offre de formation en FLE ou en alphabétisation qui permet à leur public de conquérir progressivement des droits fondamentaux, d'accéder à la citoyenneté, de trouver à terme un emploi, ce qui constitue des adjuvants forts pour un maintien de ce public en formation.

Par rapport à 2017, le taux de mise à l'emploi a augmenté en DéFI (passant de 18,7% à 20,3%) et a légèrement diminué en EFT (passant de 24,5% à 24%). La proportion des arrêts de formation pour abandon, raison personnelle et autres arrêts a également globalement un peu augmenté entre 2017 et 2018 (passant de 23,5% à 25,4%).

3.5. Suites de parcours et motifs de sortie de formation par catégorie d'âge des stagiaires

Comme pour la section précédente, nous analysons ici la répartition des suites de parcours et motifs de sortie des stagiaires sortis de formation dans le cours de l'année (10.905 stagiaires) qu'ils aient achevé ou non la formation entreprise et pour lesquels nous connaissons les suites du parcours (i.e. 8.616 stagiaires).

Figure 39. Répartition des stagiaires en fonction des motifs de sortie selon la catégorie d'âge en 2018 (n = 8.616)³⁹



De la même manière qu'en 2017, l'analyse des données 2018 montre que la proportion de stagiaires qui arrêtent la formation pour cause d'abandon, de raisons personnelles et autres arrêts diminue avec l'âge des stagiaires⁴⁰ (passant de 38,1% des stagiaires de moins de 25 ans à 15,1% des stagiaires de plus de 50 ans). Nous pouvons aussi souligner que la mise à l'emploi en cours de formation ainsi qu'une fois la formation achevée est légèrement plus faible pour les stagiaires qui ont moins de 25 ans, progresse jusqu'à la catégorie 40-49 ans puis chute pour ceux qui ont plus de 50 ans. Dernier constat : la proportion des stagiaires qui poursuivent une formation une fois la formation en CISP achevée croît graduellement avec l'âge.

³⁹ Nous avons regroupé les motifs de sortie dans les catégories suivantes : Entrée dans une autre formation (avant fin de la formation), Mise à l'emploi (avant fin de la formation), Arrêt pour cause de force majeure, Sorties formations autres (abandons, arrêts pour raisons personnelles et autres arrêts), Réorientation et autre (après la formation), Aide à la recherche d'emploi (après la formation), Poursuite d'une formation (après la formation), Emploi (après la formation).

⁴⁰ Les chiffres présentés dans cette section sont basés sur les 8.616 stagiaires sortis de formation dans le cours de l'année 2018 qu'ils aient achevé ou non la formation entreprise et pour lesquels nous connaissons les suites du parcours.

Lexique

Adressage par le Forem : processus qui vise à adresser un demandeur d'emploi vers une formation dans un CISP pour assister à une séance d'information relative à une formation déterminée.

Bassin EFE : Bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi. Le territoire de la Wallonie est subdivisé en 9 bassins EFE : Brabant wallon, Hainaut Centre, Hainaut Sud, Huy-Waremme, Liège, Luxembourg, Namur, Verviers et Wallonie Picarde.

Catégories de filières :

- L'**orientation professionnelle** fait référence à des actions pédagogiques structurées permettant au stagiaire d'envisager différentes alternatives qui favorisent son insertion socioprofessionnelle ainsi qu'à des actions lui permettant de concevoir ou de confirmer son projet professionnel et personnel.
- La **formation de base** est une formation générale ou technique visant l'acquisition de connaissances élémentaires, de compétences générales et techniques et de comportements utiles à l'insertion socioprofessionnelle et qui ne sont pas nécessairement liées à un métier déterminé.
- La **formation professionnalisante** est une formation visant l'acquisition de connaissances, compétences et comportements socioprofessionnels nécessaires à l'exercice d'un métier déterminé.

CISP : Centres d'insertion socioprofessionnelle

Diplômes :

- **CEB** : Certificat d'études de base (fin de l'enseignement primaire).
- **CESDD** : Certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré.
- **CESS** : Certificat d'enseignement secondaire supérieur (fin de l'enseignement secondaire).
- **Diplôme non reconnu** : diplôme obtenu à l'étranger qui n'est pas reconnu en Belgique, c'est-à-dire pour lequel il n'y a pas d'équivalence de diplôme.

Familles de filières :

Les formations professionnalisantes organisées par les CISP ont été regroupées au sein de 13 **familles de filières** métiers issues de la nomenclature ROME (cf. <https://www.pole-emploi.fr/candidat/le-code-rome-et-les-fiches-metiers-@/article.jspz?id=60702>). Les filières de formation de base et les filières orientation professionnelles ont été ajoutées à ces 13 familles de filières métiers.

Heures :

- **Heures prestées** : comprennent les heures dispensées par le CISP, celles dispensées gratuitement par un organisme conventionné, celles dispensées de

manière payante par un organisme conventionné et celles de stage en entreprise extérieure.

- **Heures assimilées** : les heures de formation que le stagiaire aurait dû effectivement suivre selon son programme, mais qu'il n'a pas suivies pour différents motifs comme par exemple la maladie, l'accident de travail, la maladie d'un enfant, la grève ou l'intempérie, l'accomplissement d'obligations auprès de l'ONEm, etc. (liste exhaustive des motifs reprise à l'article 3 de l'arrêté du Gouvernement wallon portant exécution du décret du 10 juillet 2013 relatif aux centres d'insertion socioprofessionnelle).
- **Heures réalisées** : comprennent les heures prestées ainsi que les heures assimilées.

Méthodologies CISP :

Dans les CISP nous formons notre public selon deux méthodologies adaptées :

Dans les CISP qui sont des **entreprises de formation par le travail (EFT)**, le stagiaire est mis en situation réelle de travail sur le terrain. Il participe à l'activité de l'entreprise au sein de l'EFT ou chez le client de l'EFT avec son formateur.

- Dans les CISP **DéFi, la démarche de formation et d'insertion** consiste en des cours, des exercices pratiques et éventuellement de stages, et est basée sur une pédagogie participative telles que la formation par l'expérience et la pédagogie du projet.

Stages :

- **Stage d'acculturation** : stage visant la découverte d'un métier, d'un poste de travail, d'une culture d'entreprise, dans le but de préciser le projet de formation professionnelle (maximum 90 heures par stage)
- **Stage de formation professionnelle** : stage visant l'exercice de compétences acquises au sein de la filière de formation (maximum 520 heures par stage).



Rue Marie-Henriette, 19-21
B-5000 Namur
Tél.: 081/74 32 00

secretariat@interfede.be

www.interfede.be

Éditeur responsable: Anne-Hélène Lulling